

**AGROCAMPUS OUEST**

CFR Angers  CFR Rennes

<p>Année universitaire : 2020 - 2021</p> <p>Spécialité :</p> <p>Paysage</p> <p>Spécialisation (et option éventuelle) :</p> <p>Projet de Paysage, Site et Territoire</p>	<p><b>Mémoire de fin d'études</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de Montpellier SupAgro (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p>
---	--

# Aménagement d'une forêt-jardin dans un lieu culturel associatif en milieu rural Cas du projet de l'association Château-Neuf Des Peuples dans le Gers

Par : Océane DELAERE



Figure 1 : Croquis du bosquet gourmand (source : O.Delaère)

**Soutenu à Angers le 16 septembre 2021**

**Devant le jury composé de :**

Président : Bruno Jaloux

Maître de stage : Laura Dedieu

Enseignant référent : Vincent Bouvier

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation  
«Patrimoine-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>





## Remerciements

Je souhaite remercier chaleureusement l'équipe du Château-Neuf Des Peuples pour m'avoir accueillie dans ce lieu incroyable, pour avoir partagé ce projet fou et si vivant et pour m'avoir permis d'y apporter ma pierre.

Un grand merci à Laura, pour sa bienveillance, sa force incroyable et la fluidité des échanges.

Merci à Fabienne Joliet et Vincent Bouvier pour leurs oreilles attentives, leurs conseils et leur accompagnement dans cette tâche fastidieuse.

Merci à toute l'équipe pédagogique d'Agrocampus-Ouest ainsi qu'à Nathalie Carcaud et Thomas Coisson, pour leur soutien et leur réactivité.

Merci à la coloc du 42, pour m'avoir accueillie dans cette maison chaleureuse. Merci pour les franches rigolades, les bons repas et la légèreté quotidienne !

Un remerciement particulier à Francis pour son soutien quotidien, sa patience et son aide précieuse.

Merci aux relectrices attentives, Isabelle et Marie.

Merci à ma famille pour son important appui dans mes études et dans la vie.

Et merci à tous les copain.es qui font vibrer, chacun.e à leur façon, ce monde incroyable !



## Table des figures

Figure 1 : Croquis du bosquet gourmand (source : O.Delaère) .....	1
Figure 2 : La forêt-jardin initiée par Martin Crawford à Dartington en Angleterre en 1994 (source : Agroforestry research trust - <a href="https://www.agroforestry.co.uk/">https://www.agroforestry.co.uk/</a> ).....	2
Figure 3 : Parcelles agroforestières à trois étages : sawi, café et batang sur le plateau de Liwa à Sumatra (source : Jean Baptiste Bing) .....	2
Figure 4 : Les Fraternités Ouvrières, forêt-jardin initiée par Josiane et Gilbert Cardon à Mouscron en Belgique (source : La Forêt Nourricière <a href="https://www.laforetnourriciere.org/">https://www.laforetnourriciere.org/</a> ) .....	3
Figure 5 : La Forêt Gourmande initiée par Fabrice Desjours en 2010 (source : La Forêt Gourmande - facebook.com) .....	3
Figure 6 : Les sept strates et exemples de plantes d'une forêt-jardin (source : Antoine Talin).....	4
Figure 7 : Productions de La Forêt Gourmande (source : Association La Forêt Gourmande – facebook.com).....	5
Figure 8 : Culture de céréales jusqu'au pied du château (source : Association CNDP) .....	6
Figure 9 : Vue sur le château de Belmont et les paysages gersois (source : Association CNDP) .....	7
Figure 10 : Chapiteau installé dans la prairie du château (source : O.Delaère).....	7
Figure 11 : Atelier organisé par Ben des Bois au château (source : Ben des Bois).....	8
Figure 12 : Affiche de l'évènement Habitat(s) (source : Association CNDP) .....	9
Figure 13 : Serre semi-enterrée (source : O.Delaère) .....	10
Figure 14 : Vue sur le château de Belmont lors d'un évènement culturel (source : Association CNDP).....	10
Figure 15 : Les étapes de la méthode de conception OBREDIM (source : O.Delaère) .....	12
Figure 16 : Réunion avec les agricult.eur.rices et maraîcher.es - 27 mai 2021 (source : Ben Louveau) .....	13
Figure 17 : Réunion de concertation - 23 avril 2021 (source : Camille Lecoer) .....	15
Figure 18 : L'éventail gascon (source : Arbre et Paysage 32 - <a href="http://arbreetpaysage32.free.fr/">http://arbreetpaysage32.free.fr/</a> ).....	16
Figure 19 : Bloc-diagramme de la situation géographique de la commune et du château de Belmont (source : O.Delaère) .....	17
Figure 20 : Prairie pâturée par les chevaux à côté du château (source : O.Delaère) .....	17
Figure 21 : Prairie ouverte avec le puits et vue sur la chaîne pyrénéenne (source : O.Delaère).....	18
Figure 22 : Vue d'ensemble sur la zone d'accueil (source : JcK).....	19
Figure 23 : Esquisse du projet de forêt-jardin du CNDP (source : O.Delaère) ... <b>Erreur ! Le signet n'est pas défini.</b>	
Figure 24 : Croquis du nouvel accueil (source : O.Delaère).....	22
Figure 25 : Croquis du mandala des 5 sens (source : O.Delaère) .....	23
Figure 26 : Croquis du bosquet gourmand (source : O.Delaère) .....	23
Figure 27 : Croquis d'une petite clairière au sein de la forêt habitée (source : O.Delaère) ..	24
Figure 28 : Coupe au 1:200 de la forêt enchantée (source : O.Delaère).....	24
Figure 29 : Schéma de principe d'une guilde (source : O.Delaère) .....	25
Figure 30 : Recto d'un flyer réalisé dans le cadre du chantier participatif de plantation de la haie brise-vent (source : O.Delaère) .....	29
Figure 31 : Présentation de l'esquisse à l'ensemble de l'équipe (source : Camille Lecoer).....	29
Figure 32 : Exemple d'une page du livrable final (source : O.Delaère).....	31

Figure 33 : Fiche technique de l'espace de culture (source : O.Delaère).....32  
Figure 34 : Bloc diagramme de la topographie du domaine (source : O.Delaère) .....33

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Les étapes d'un projet de paysage (source : O.Delaère d'après F.Romain) .....11

## Liste des annexes

**Annexe 1** : Productions d'une forêt-jardin

**Annexe 2** : Tableau comparatif entre les profils nutritionnels de deux plantes sauvages et d'une plante cultivée (Desjours 2019)

**Annexe 3** : Plan d'animation d'une réunion de concertation

**Annexe 4** : Plan masse du site du château de Belmont et situation des ambiances paysagères

**Annexe 5** : Schéma des différents usages sur le site du CNDP

**Annexe 6** : Schéma de la situation des chantiers de la forêt-jardin

## Glossaire

**Guilde** : « Associations de plantes complémentaires ». (Talin 2021).

**Lisière** : Bordure ou partie extrême d'un terrain, d'une région, d'un élément du paysage, en particulier d'une forêt. (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)

**Niche écologique** : « Fonction particulière exercée au sein d'un écosystème équilibré par une espèce animale ou végétale, du fait de son régime alimentaire, de son biotope, de ses rythmes annuels, etc. » (Larousse)

**Résilient** : « Capacité (d'un écosystème, d'une espèce) à retrouver un état d'équilibre après un évènement exceptionnel. » (Le Robert)

## Liste des abréviations

**AMO** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

**BTS GPN** : Brevet de Technicien Supérieur en Gestion et Protection de la Nature

**CA** : Conseil d'Administration

**CEP** : Convention Européenne du Paysage

**CNDP** : Château-Neuf Des Peuples

**DLA** : Dispositif Local d'Accompagnement

**FAO** : Food and Agriculture Organisation

**G.R.A.V.A** : Grande Rénovation Artistique Volontaire et Atypique

**MO** : Maîtrise d'œuvre

**ZUR** : Zone Utopiquement Reconstituée





# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Etat de l'art, contexte et méthodologie .....</b>	<b>2</b>
<b>1.1. La forêt-jardin, un système vertueux aux formes multiples .....</b>	<b>2</b>
1.1.1. Des origines du concept à l'émergence en France.....	2
1.1.2. Les caractéristiques et les productions d'une forêt-jardin .....	3
1.1.3. Des bénéfices multiples .....	5
<b>1.2. Le projet Château-Neuf Des Peuples : un écosystème fertile, vivant et évolutif.....</b>	<b>6</b>
1.2.1. Le château de Belmont : un site qui se prête à l'imagination et la création .....	6
1.2.2. Un projet porté par des valeurs écologiques et sociales .....	7
1.2.3. Une volonté de penser l'aménagement paysager du site : naissance du projet de forêt-jardin.....	9
<b>1.3. Méthodologie et outils de démarches paysagères.....</b>	<b>11</b>
1.3.1. Le paysage comme outil de projet .....	11
1.3.2. La démarche de travail mobilisée .....	12
1.3.3. Les particularités de ce processus.....	14
<b>2. Du diagnostic à la mise en œuvre : l'aménagement de la forêt-jardin.....</b>	<b>15</b>
<b>2.1. Etat des lieux : le site du château de Belmont dans le territoire du Gers.....</b>	<b>15</b>
2.1.1. La commande et sa reformulation .....	15
2.1.2. Analyse paysagère .....	16
2.1.3. Les act.eur.rices du site : usages et pratiques .....	19
<b>2.2. De l'émergence des intentions aux propositions spatialisées .....</b>	<b>19</b>
2.2.1. Synthèse du diagnostic et intentions.....	19
2.2.2. Propositions d'aménagement.....	20
<b>2.3. Comment passer du concept à la réalisation ? .....</b>	<b>25</b>
2.3.1. Anticiper la mise en œuvre par le phasage .....	25
2.3.2. Imaginer l'animation et la vie de la forêt-jardin .....	27
<b>3. Quel regard porter sur ce projet ?.....</b>	<b>28</b>
<b>3.1. Réflexion sur les conditions de l'étude.....</b>	<b>28</b>
3.1.1. Les spécificités d'un projet associatif.....	28
3.1.2. L'implication des act.eur.rices loc.aux.ales par le végétal .....	28
<b>3.2. Analyse des résultats.....</b>	<b>29</b>
3.2.1. Un projet qui répond aux attentes.....	29
3.2.2. La difficulté de s'intégrer à un projet en création.....	30
3.2.3. Les interrogations liées au lancement de la forêt-jardin .....	30
<b>3.3. Analyse critique de la méthodologie.....</b>	<b>31</b>
3.3.1. Une nécessité de recentrer les missions initiales .....	31
3.3.2. Un diagnostic à approfondir .....	32
3.3.3. L'apport des pièces graphiques .....	33
3.3.4. La participation des act.eur.rices : richesses et limites.....	33
3.3.5. L'expérimentation dans le projet.....	33
<b>Conclusion.....</b>	<b>35</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>36</b>



## Avant-propos

Entre mars et août 2021, j'ai effectué mon stage de fin d'étude au sein de l'association Château-Neuf Des Peuples (CNDP) basée à Belmont dans le Gers. J'ai intégré une équipe de bénévoles motivés aux compétences variées. Ainsi, Chloé – psychologue, Ben – architecte et artisan vannier, Camille – circassien et artisan du bâti ancien, Alexandre – informaticien, Laura – architecte, Richard, Eve – reflexologue et Aurélien – artisan, s'impliquent pour mener de nombreux projets de dynamisation de ce territoire rural.

Durant cette période, ma mission consistait à concevoir l'aménagement du parc du château. Ce travail m'a demandé beaucoup d'autonomie et de prises d'initiatives. Cependant, les échanges hebdomadaires avec Laura Dedieu m'ont beaucoup apporté et guidé dans la réalisation de ce projet. Ce mémoire est le fruit de mon travail et de mes réflexions pour le mener à bien.

En parallèle de cette mission, j'ai pu m'impliquer dans la vie du CNDP. Les réunions de l'association, toutes les deux semaines, ont été des occasions pour suivre les projets en cours et participer à la construction d'évènements.

Enfin, pour finir, il me semblait important de préciser que ce mémoire utilise le langage inclusif. Les femmes sont très souvent invisibilisées par des règles grammaticales comme la primauté du masculin sur le féminin dans les accords de genre (« des hommes et des femmes sont allés »). Le langage suivant participe à une égalité de représentation des deux sexes.

Pour cela, les noms de fonctions, grades, métiers et titres ont été accordés en genre et le point médian permet l'usage commun du masculin et du féminin dans le même mot.

La gêne à la lecture n'est qu'une question d'habitude, nous avons tou.tes une grande capacité d'adaptation aux changements !



# Introduction

“Pour pallier l’isolement et dynamiser leur territoire, des citoyens créent depuis des années des tiers lieux afin de développer le faire ensemble et retisser des liens.” (Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales 2020). Les tiers-lieux sont des espaces physiques qui regroupent des citoyen.nes dont la volonté est de mener des projets collectifs afin de favoriser les échanges sur un territoire (France Tiers-lieux 2020). Il en existe une grande diversité et l’identité de chacun repose sur quelques notions clés. Porté par un groupe (habitant.es, collectivités, entreprises, etc), ce sont des lieux de sociabilité où les gens vont partager leurs connaissances et leurs savoirs. A l’image de leur territoire, ils répondent à une volonté de développement local pour combler un manque, assurer des services et répondre à des besoins spécifiques. Leur fonctionnement tend à être ouvert et participatif. Ces éléments laissent place à un très large panel de tiers-lieux orientés tant sur le service que sur l’innovation, le social, le culturel, etc. Certains, situés dans les territoires ruraux, ont un rôle particulièrement important pour la vie de nos campagnes.

C’est le cas de l’association Château-Neuf Des Peuples (CNDP). Basée à Belmont dans le Gers, elle souhaite profiter du caractère exceptionnel de son site pour mettre à disposition différents espaces afin de développer l’art et l’artisanat dans ce territoire très rural. L’équipe bénévole mène de nombreux projets variés sur ces aspects. Portée par des valeurs écologiques et sociales, elle désire les appliquer de manière opérationnelle et questionner la place du végétal dans notre quotidien. A ce titre, elle souhaite entamer une réflexion sur l’aménagement paysager du site via différents projets dont celui de créer une forêt-jardin. Chaque nouvelle idée nécessite une réflexion sur la pertinence, la forme et les modalités de mise en œuvre afin qu’elle s’intègre au mieux à cette démarche collective en cours. De ce constat, la mise en place de ce concept agro-écologique soulève la question suivante :

## **De quelle(s) manière(s) l’aménagement d’une forêt-jardin peut-il répondre aux objectifs d’un lieu culturel associatif en milieu rural ?**

### ***Cas du projet de l’association Château-Neuf des Peuples dans le Gers***

Pour répondre à cette problématique, il est nécessaire de bien comprendre et analyser les éléments contextuels avant d’entamer le processus créatif.

Dans une première partie, nous aborderons le concept de forêt-jardin afin de le définir, de comprendre ses caractéristiques et ses bénéfices. Nous étudierons ensuite les objectifs et les enjeux du projet associatif CNDP afin de définir une méthodologie adaptée.

Dans une seconde partie, nous présenterons le diagnostic ayant permis d’établir des intentions claires pour cet aménagement et concevoir ce projet.

La dernière partie s’attachera à revenir sur les conditions de l’étude ainsi que sur les choix d’aménagement et de méthodologie mis en place.

# 1. Etat de l'art, contexte et méthodologie

## 1.1. La forêt-jardin, un système vertueux aux formes multiples

« Forêt nourricière », « forêt jardinée », « jardin-forêt », « jardin boisé », « forêt comestible », « jardin forestier » sont autant de synonymes utilisés pour parler de ces espaces paysagers comestibles que sont les forêts-jardins. Peu importe le nom, le principe est le même : « s'inspirer des écosystèmes forestiers, ou plus exactement des lisières pour créer un jardin multi-étagé et nourricier » (Talin 2021). En effet, une forêt-jardin est avant tout un écosystème dense et diversifié composé de plantes pérennes comestibles de différentes hauteurs (arbres, arbustes, lianes grimpantes, etc) et conduisant à de multiples productions (baies, fruits, noix, bois, etc). Une fois ces critères remplis, cette forêt pourra alors prendre des formes différentes, s'appliquer en ville ou à la campagne, à la montagne ou en bord de mer, sur 100 m<sup>2</sup> ou sur 10 hectares, en carré ou en rond.

### 1.1.1. Des origines du concept à l'émergence en France



Figure 2 : La forêt-jardin initiée par Martin Crawford à Dartington en Angleterre en 1994 (source : Agroforestry research trust - <https://www.agroforestry.co.uk/>)

Le concept de forêt-jardin (*forest garden* en Anglais) tel qu'il existe aujourd'hui en Europe, a été créé par Robert Hart dans les années 1980 (Rulleau 2019). Horticulteur passionné par les jardins agro-forestiers sous les Tropiques, il puisa dans les connaissances et les savoir-faire des peuples premiers, pour créer sa propre forêt-jardin de 500 m<sup>2</sup> dans le Shropshire en Angleterre. En observant la structure et le fonctionnement naturel des forêts sous nos latitudes, il crée la première forêt-jardin en Grande-Bretagne, en climat tempéré. Par ses travaux, Robert Hart lance une nouvelle pratique qui inspire de nombreux jardiniers. D'abord en Angleterre avec Martin Crawford, puis dans le monde où de nombreuses expérimentations naissent faisant évoluer le concept

(figure 2 et 4).

Ainsi la forêt-jardin est une pratique nouvelle qui apporte un nouveau regard sur nos espaces forestiers et comestibles. Elle puise ses fondements dans les pratiques traditionnelles présentes ailleurs dans le monde depuis des millénaires. En effet, de nombreux peuples ont su « domestiquer » la forêt par des pratiques et des savoirs propres à chacun (Michon 2015). En incorporant de manière douce les plantes et les animaux dans leur économie à travers le modèle de la forêt, ils ont su trouver l'équilibre entre production et conservation démontrant une coévolution fine entre les humains et les espaces forestiers (figure 3).



Figure 3 : Parcelles agroforestières à trois étages : sawi, café et batang sur le plateau de Liwa à Sumatra (source : Jean Baptiste Bing)

« Les forêts tropicales portent la trace des populations humaines qui les ont parcourues et modifiées. » (Desjours 2019)

A l'échelle de la France, le concept est encore plus récent. S'appuyant sur les quelques travaux cités précédemment, les projets de forêts-jardins doivent s'adapter au climat et aux écosystèmes locaux. Ce stade d'expérimentation laisse place à de nombreux projets sur le territoire français qui représentent quelques dizaines d'hectares. En effet, ce principe est en vogue mais reste très marginal. Les projets ne peuvent s'appuyer que sur quelques ressources. Il n'existe que trois livres traduits en français sur ce sujet : *La forêt-jardin : Créer une forêt comestible en permaculture pour retrouver autonomie et abondance* de Martin Crawford, *Jardins-forêts : un nouvel art de vivre et de produire* de Fabrice Desjours et *Forêt Comestible et haie fruitière : Créer un jardin nourricier et multi-étagé* d'Antoine Talin.

Les seuls outils que sont deux cartes numériques interactives<sup>1</sup> permettent de recenser les projets de forêts-jardins. Elles ont pour but de « donner de la visibilité aux différents lieux, mettre en réseau les acteurs pour inspirer le plus grand nombre d'individus » (La Forêt Nourricière, s. d.).



Figure 4 : Les Fraternités Ouvrières, forêt-jardin initiée par Josiane et Gilbert Cardon à Mouscron en Belgique (source : La Forêt Nourricière <https://www.laforetnourriciere.org/>)



Figure 5 : La Forêt Gourmande initiée par Fabrice Desjours en 2010 (source : La Forêt Gourmande - facebook.com)

Aujourd'hui, aucune typologie n'existe pour décrire ou catégoriser la diversité des projets. Chaque cultivateur.rice doit s'appuyer sur les rares connaissances bibliographiques pour mener des expériences et tests de terrain, afin de mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes spécifiques à chaque territoire.

Ainsi, ce concept récent bénéficie d'un engouement certain sur notre territoire. S'inspirant de pratiques ancestrales, chaque nouveau projet s'appuie sur les grands principes du concept tout en respectant les caractéristiques du terrain. Cela permet la création d'une multitude de projets unique prenant des noms et des formes différentes (figure 5).

### 1.1.2. Les caractéristiques et les productions d'une forêt-jardin

Le principe fondateur d'une forêt-jardin est d'imiter la structure d'un jeune boisement naturel (Crawford 2017), de s'inspirer de ses dynamiques, de la façon dont il agence ses plantes dans le temps et dans l'espace. De ce principe découle différentes caractéristiques importantes à prendre en compte dans la conception, que nous allons développer ci-dessous.

<sup>1</sup> Nous retrouvons la carte des forêts-jardins de France et d'Europe initiée par l'association La Forêt Nourricière ainsi que la carte des forêts-jardins sur l'espace public créée lors d'un webinaire organisé par l'association La Forêt Gourmande

Dans un premier temps, la forêt-jardin est une structure en trois dimensions présentant des plantes qui « peuvent être subdivisées verticalement en strates successives » (Crawford 2017). Ces différents étages de végétation peuvent soit être séparés les uns des autres ou se chevaucher et s'entremêler. Les forêts-jardin peuvent comporter tout ou une partie de ces strates. D'après les travaux de Martin Crawford et Fabrice Desjours, nous pouvons les classer en sept catégories (figure 6).

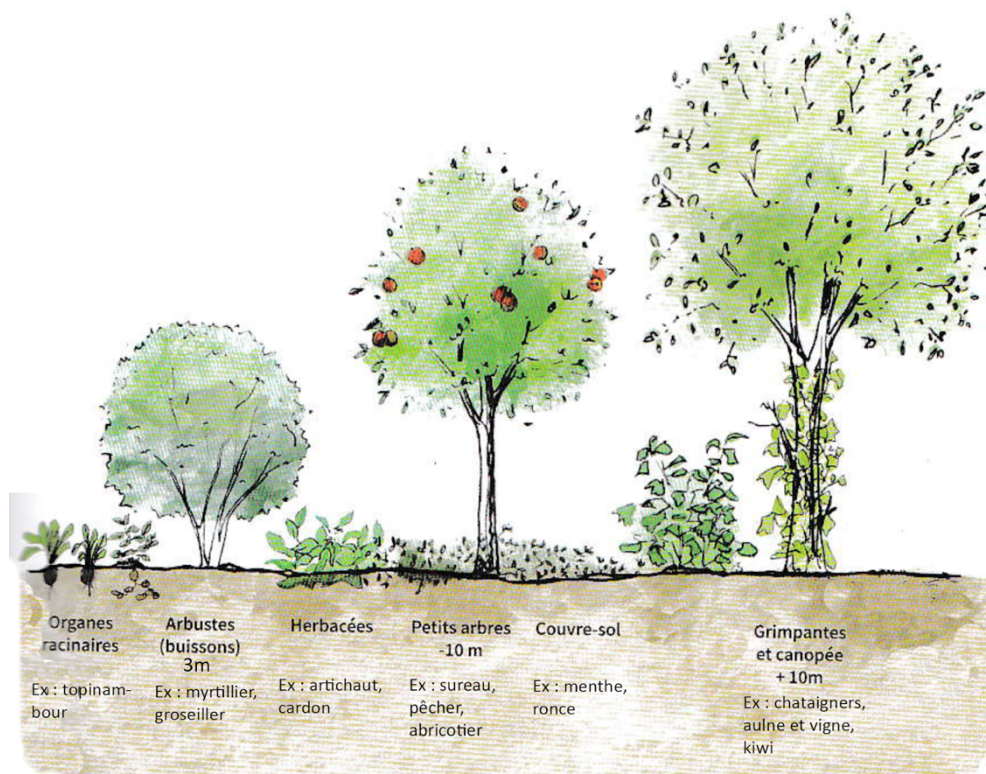


Figure 6 : Les sept strates et exemples de plantes d'une forêt-jardin (source : Antoine Talin)

La diversité des strates au sein d'un même espace offre de nombreux avantages. Par exemple, les arbres de haute taille vont offrir une ombre importante et servir de support pour les plantes grimpantes. Les productions sont assurées en majorité par les strates facilement accessibles par l'humain. Les plantes couvre-sols sont majoritairement persistantes pour permettre une protection du sol et de sa structure.

L'objectif d'avoir ces sept strates est de créer une biomasse végétale importante qui va être réutilisable dans le temps (via la décomposition) et ainsi assurer la fertilité du sol. En agriculture, des engrais verts sont utilisés comme le trèfle qui vont fixer l'azote et amender la parcelle. L'objectif de la forêt-jardin est de créer un système autonome, en circuit fermé où la fertilité est maintenue en partie par les plantes elles-mêmes. Certains arbres, comme l'aulne de Corse ou l'éléagnus de Ebbing, sont de bons fixateurs d'azote et ainsi apportent les nutriments nécessaires au bon développement des plantes situées sur les autres strates.



De plus, la forêt-jardin, à la différence d'une forêt âgée, est un espace relativement ouvert. En effet, la quantité d'ombre est un facteur limitant pour les plantes basses. Son objectif principal étant d'accueillir une majorité de ces sept strates, il est donc nécessaire d'optimiser la densité de la canopée afin de laisser passer la lumière et d'assurer un bon niveau d'ensoleillement jusqu'au sol. Elle comporte généralement des lisières et des clairières où la luminosité est plus forte, permettant la culture de plantes plus exigeantes en soleil et en chaleur et l'installation d'une mare par exemple.

La dernière caractéristique porte sur la quantité d'espèces. En effet, "plus la diversité d'espèces est importante, plus le système se montre résilient et productif" (Crawford 2017). Maximiser le nombre de plantes c'est maximiser le nombre de niches écologiques occupées. Les plantes vont avoir des besoins différents limitant ainsi la compétition entre elles. Cette diversité est une réelle force pour l'utilisation des ressources mais également pour faire face aux aléas climatiques, aux maladies ou à tout autre changement brutal que peut subir un milieu. Chaque espèce va avoir des ravageurs spécifiques. Les mélanger va limiter la propagation des maladies. Il en est de même pour la résistance aux périodes de froid et de sécheresse. Certaines plantes plus résistantes comme les arbres, vont servir d'appui et de protection pour un bon nombre d'espèces et rendre le système forêt-jardin plus résilient.



Figure 7 : Productions de La Forêt Gourmande (source : Association La Forêt Gourmande – facebook.com)

Outre l'aspect agronomique, l'intérêt majeur de la diversité réside dans la multiplicité des productions. Nous pensons généralement aux fruits et aux légumes mais la forêt-jardin vise à produire de nombreux autres aliments comme le miel, la sève, les champignons, les noix, les graines, les fleurs et les épices (figure 7). Ces denrées alimentaires ne sont qu'une partie des éléments qu'apporte la forêt-jardin. Les matières premières (bois, fibre à vanner) sont intégrées à ce système pour offrir un maximum de ressources. L'annexe 1 présente de manière générale les différentes productions possibles dans une forêt-jardin ainsi que des espèces associées.

### 1.1.3. Des bénéfices multiples

La création d'une forêt-jardin, avec ses caractéristiques singulières et ses nombreuses productions, génère de nombreux avantages.

Dans un premier temps, elle participe à ouvrir nos horizons alimentaires et à tendre vers une autonomie. Par exemple, la forêt-jardin de Martin Crawford répond à 70% de ses besoins alimentaires (Talin 2021). La culture multi-étagée permet la production d'une large gamme d'aliments souvent inhabituels, méconnus et oubliés. Ces "nouveaux" aliments diversifient et enrichissent notre alimentation. Aujourd'hui, elle provient majoritairement de plantes domestiquées. La FAO (Food and Agriculture Organisation) estime que notre alimentation végétale se base sur 150 à 200 espèces (FAO : Food and Agriculture organisation s. d.) et s'alarme de l'érosion de la diversité cultivée. La forêt-jardin permet d'augmenter la multiplicité végétale et ainsi nous fait découvrir de nouvelles saveurs et de nouvelles manières de cuisiner.

De plus, les récoltes de plantes vivaces et/ou sauvages peuvent être plus nutritives. L'annexe 2 présente un tableau comparatif entre les profils nutritionnels de deux plantes sauvages et d'une plante cultivée.

Ensuite, l'utilisation de plantes pérennes, de plantes rampantes pour la couverture du sol ainsi que la remobilisation de la biomasse végétale créent un système durable et efficace. En effet, au bout d'un certain temps, les interventions dans la forêt-jardin sont limitées : pas de semis, peu ou pas d'arrosage, pas de travail du sol, peu de désherbage et de faibles besoins en intrants. Ainsi, "le rôle du jardinier est de cultiver l'équilibre du jardin, de favoriser la diversité, d'accompagner les successions végétales, d'accélérer la production et le recyclage de la biomasse." (Talin 2021).

Pour finir, ce système apporte de nombreux bénéfices environnementaux. Il permet le stockage du carbone dans le sol et dans la biomasse ligneuse des arbres et arbustes. Ces mêmes plantes vont améliorer les sols et offrir une bonne capacité de rétention d'eau et de filtration, évitant inondations et érosions (Sirven, Canet 2016). A l'inverse des cultures annuelles de plein champ, les forêts-jardins sont de véritables réservoirs de biodiversité. Offrant de nombreux microclimats et abris, une large diversité faunistique peut s'y réfugier participant au développement écologique des territoires.

Donc, la forêt-jardin s'inspire du fonctionnement naturel des jeunes boisements pour créer un système pérenne et comestible nouveau. Aujourd'hui au stade expérimental, ce concept présente de nombreux avantages de par son aspect multifonctionnel. Cela a une résonance toute particulière avec certains enjeux de l'association Château-Neuf Des Peuples puisqu'elle met en place des projets qui visent à repenser nos modes de vie, d'habiter et de produire.

## 1.2. Le projet Château-Neuf Des Peuples : un écosystème fertile, vivant et évolutif

### 1.2.1. Le château de Belmont : un site qui se prête à l'imagination et la création



Figure 8 : Culture de céréales jusqu'au pied du château (source : Association CNDP)

Situé au sud-ouest du département du Gers, le château de Belmont accueille le projet CNDP depuis 2016. Positionné en haut d'un coteau, ce château datant du XVII<sup>ème</sup> siècle surplombe les vallons alentour et fait face à la chaîne Pyrénéenne. Haut lieu de vie de familles nobles rurales, ce château était avant tout un domaine agricole qui s'étendait sur plus de 300 hectares. Les nombreux inventaires et l'architecture des bâtiments témoignent des anciennes productions de raisins et de céréales (figure 8). On y élevait des animaux et on fabriquait et cuisait le pain dans les

fours à bois du château. Ainsi de nombreuses personnes, ouvrier.es, métayer.es et paysan.nes, travaillaient, exploitaient et faisaient vivre ce lieu. Outre l'immense château de 1500m<sup>2</sup> divisé sur trois étages, ce site accueille d'autres bâtiments annexes représentant 2800m<sup>2</sup> composés d'une métairie et d'ateliers.

Après soixante-dix ans d'abandon, le visage du domaine a bien changé. Le parc de cinq hectares est dominé par une large prairie et un ancien verger (figure 9). Les nombreux bâtiments sont en mauvais état. Quelques travaux de rénovation ont été réalisés sur le château. Ce patrimoine architectural et paysager s'était peu à peu détérioré, faisant oublier la richesse historique de ce lieu.

C'est dans ce contexte que commence l'aventure CNDP en 2016. Deux amis touchés par le lieu imaginent un projet fou autour de cet immense château. Venant des arts du spectacle, ils souhaitent créer un projet à dynamique collective autour des arts et de l'artisanat. Les nombreuses possibilités qu'offre ce domaine permettraient de créer de multiples espaces de représentation pour le spectacle vivant et également des espaces dédiés à des artisans du bâti ancien. Ils ont l'intention d'ouvrir ce lieu à la population locale pour faire du lien social dans un territoire rural isolé.



Figure 9 : Vue sur le château de Belmont et les paysages gersois (source : Association CNDP)

Pour concrétiser ce projet ambitieux, les deux amis achètent le domaine en décembre 2016 et créent l'association CNDP en janvier 2017. Ils souhaitent s'inscrire dans une continuité en conservant l'identité locale afin de valoriser l'héritage paysager et architectural construit par de nombreuses générations.

### 1.2.2. Un projet porté par des valeurs écologiques et sociales



Figure 10 : Chapiteau installé dans la prairie du château (source : O.Delaère)

Dès ses débuts, le projet CNDP se structure en association. Elle a pour mission de développer les grands axes "artistiques et artisanaux" via la mise en œuvre de projets opérationnels. Durant l'année 2017, l'association coordonne de nombreux chantiers participatifs nommés G.R.A.V.A (Grande Rénovation Artistique Volontaire et Atypique) visant à rénover la métairie et certaines parties du château. Souhaitant rapidement accueillir du public, l'association a également pu proposer une saison culturelle dès 2019 avec des spectacles, des concerts, des expositions et des conférences en extérieur. En parallèle des événements culturels, l'association a une réelle volonté de faire vivre le lieu au quotidien. Ainsi elle accueille des compagnies en résidence notamment une compagnie de cirque de 20 artistes, 15 caravanes et un chapiteau de 25 mètres de diamètre qui est venu s'implanter durant 4 mois dans le parc du château (figure 10). Ce ne sont que quelques exemples témoignant des actions variées que coordonne l'équipe.

Cette dernière est composée d'une dizaine de membres acti.f.ves qui, organisé.es en commission, travaillent et gèrent les missions de l'association sur des thématiques définies :

événements, communication, secrétariat, comptabilité, subventions. Un grand nombre de bénévoles gravitent autour et viennent prêter main forte lors d'évènements ponctuels.

Les différentes actions du projet CNPD s'inscrivent dans une dynamique durable et locale en s'engageant autour des questions sociales, environnementales et économiques. Ces valeurs communes se traduisent en objectifs partagés :

- **Redynamiser un territoire rural**



Figure 11 : Atelier organisé par Ben des Bois au château (source : Ben des Bois)

Le projet souhaite répondre à des besoins territoriaux et s'inscrire dans une dynamique locale entendue comme le territoire et ses habitants. Son objectif est de participer à la redynamisation, la revalorisation, le désenclavement de ce territoire rural à travers ses actions (Le Château-Neuf Des Peuples 2019). L'association veut profiter du caractère exceptionnel du site pour mettre à disposition différents espaces, parcelles et ateliers, afin de favoriser les initiatives locales de création d'entreprises en attachant une importance particulière à l'artisanat traditionnel. Par exemple, en 2020, un artisan-vannier s'est installé dans une salle rénovée du château proposant des ateliers de vanneries sauvages (figure 11).

Le Gers dispose d'une vitalité culturelle mais certaines parties du département sont délaissées. C'est pourquoi le CNPD souhaite participer à la dynamisation de l'offre culturelle et touristique en accueillant et en valorisant les initiatives de création, d'exposition, de représentation et de transmission dans les domaines des arts du cirque, de la musique et de la danse. Cette synergie participe au développement d'une économie circulaire et de proximité afin de créer un nouveau pôle culturel et artisanal.

- **Créer du lien social et favoriser le vivre ensemble**

Le deuxième objectif que s'est fixé l'association est de rendre accessible le site à tous les publics, sans discrimination. Le CNPD agit pour "réduire les inégalités, permettre la reconstruction de publics fragilisés, améliorer les liens entre chacun." (Le Château-Neuf Des Peuples 2019). Dans un territoire rural où certaines personnes peuvent rapidement se retrouver isolées, cela prend tout son sens. La coopération, l'échange, le partage, la rencontre et la mutualisation sont les leitmotifs de l'association. Que ce soit lors de chantiers d'école, d'insertion, participatifs ou lors des événements culturels, chaque moment est une opportunité pour le partage des connaissances et des savoir-faire. A titre d'exemple, l'association travaille avec des volontaires d'un IME (Institut medico-éducatif) et un GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) pour la préparation des événements.

- **Valoriser le patrimoine bâti et paysager du site et du territoire**

Inscrites sur un site remarquable, les actions de l'association ne peuvent se défaire d'une réelle conscience environnementale, à savoir un respect total de la faune, de la flore et des systèmes constructifs et productifs présents sur le lieu. Ainsi chaque action vise à préserver et valoriser les patrimoines bâtis et vivants du territoire. En s'installant au château de Belmont, l'association veut perpétuer l'histoire des lieux, s'inspirant de pratiques anciennes locales ou venant d'autres horizons.

- **Agir de manière écoresponsable dans les champs d'activités**



Figure 12 : Affiche de l'événement Habitat(s) (source : Association CNDP)

Cette conscience environnementale s'applique à tous les champs d'activités, individuels ou collectifs. Toilettes sèches, compostage, circuits-courts, seconde main, récupération d'eau de pluie, utilisation de produits d'entretien écologiques, mutualisation des déplacements sont autant de moyens mis en place pour réduire les impacts environnementaux de chaque act.eur.rice du site. Vécue au quotidien, l'objectif de l'association est également de transmettre ces valeurs via les événements qu'elle met en place. La saison culturelle se tourne petit à petit vers les thématiques écologiques et environnementales comme l'événement Habitat(s) qui proposait une journée d'échange autour des savoir-faire ancestraux et des habitations d'aujourd'hui (figure 12).

- **Favoriser les partenariats**

Le projet CNDP est donc un projet d'envergure qui touche des thématiques très variées. La mise en place et la pérennisation de ces objectifs de long terme ne peuvent être effectives et efficaces que par le biais du partenariat. Ainsi l'association veut mettre en relation différentes structures et act.eur.rices. Cela permet à la fois de nouer des relations, d'élargir le champ des compétences et de s'ancrer dans le territoire.

Ces grandes lignes qui constituent le cœur du projet CNDP ont été définies au fur et à mesure et continuent d'évoluer. Au fil des situations, du temps et des rencontres, le projet se construit et se nourrit par les act.eur.rices s'y impliquant.

### **1.2.3. Une volonté de penser l'aménagement paysager du site : naissance du projet de forêt-jardin**

En 2016, cette idée de forêt-jardin n'est pas encore d'actualité. Elle est le fruit d'une rencontre et d'une réflexion autour de l'aménagement du parc qui prend plusieurs années.

En effet, la première étape s'est concentrée sur le bâti. Ces travaux visaient certaines parties du château pour protéger et mettre en sécurité les espaces intérieurs ainsi que la rénovation de la métairie afin de la transformer en gîte. Les premiers G.R.A.V.A portaient essentiellement sur cet aspect et c'est bien de cela qu'ils tiennent leurs noms.

Comme évoqué précédemment, le château est également un lieu d'accueil pour des porteur.r.ses de projet. L'aménagement des espaces extérieurs est donc devenu un point important afin d'offrir un meilleur cadre de vie aux act.eur.rices du site (porteur.r.ses de projet, résident.es, visiteur.r.ses, membres acti.f.ves) : c'est la seconde phase. Un potager, une serre et des mares furent aménagés pour anticiper l'installation d'un.e maraîcher.e (figure 13). Un soin paysager est apporté au gîte sans perdre de vue la dimension écologique. Elle prend même une place centrale dans l'aménagement du parc. Un partenariat fut mis en place en 2018 avec une formation BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) pour recenser la biodiversité et imaginer avec les act.eur.rices du site des actions visant à l'accroître.



Figure 13 : Serre semi-enterrée (source : O.Delaère)



Figure 14 : Vue sur le château de Belmont lors d'un événement culturel (source : Association CNDP)

Ce travail sur les extérieurs entre maintenant dans une autre étape. Les différents évènements organisés par l'association ont lieu en extérieur, sous des barnums (figure 14). Ces derniers sont largement tributaires des conditions climatiques. Une nouvelle réflexion est donc menée pour imaginer les espaces extérieurs du château afin de proposer un cadre soigné, esthétique et agréable en attendant la rénovation du bâti. Cette étape est l'occasion de développer de nouvelles

thématiques, d'imaginer le parc comme futur support de spectacle mais également de prendre en compte les conditions climatiques (vent et ensoleillement) dans la conception.

Comme nous venons de le voir, depuis 3 ans, le CNDP s'intéresse particulièrement aux espaces extérieurs du site. En 2019, Pauline Rousseau arrive dans l'association avec de nouvelles compétences. Co-fondatrice de l'association Les Madeleines Enracinées, elle participe à la création de jardins potagers en permaculture dans la banlieue parisienne. Souhaitant réaliser une thèse sur la relation humains-environnement, elle recherche un lieu où implanter une forêt-jardin, qui deviendrait son objet d'étude. Cette idée a tout de suite intéressé le CNDP car il porte des valeurs similaires à celles véhiculées par la forêt-jardin. Mais au début de l'année 2021, des facteurs extérieurs amènent les Madeleines Enracinées à se retirer du projet. Laura Dedieu, membre de l'association et architecte de formation décide alors de mettre ses compétences en gestion de projet au profit de la forêt-jardin. Cependant ce concept est avant tout agronomique et il faut l'adapter pour répondre aux besoins de l'association. Une des pistes imaginées par l'équipe et que nous allons développer par la suite, est que le paysage est une notion clé pour mener à bien cette mission. Il a alors été nécessaire de faire appel à une personne et des compétences de paysagiste qui soit capable d'analyser le site et les besoins pour concevoir un projet d'aménagement adapté. C'est dans ce contexte que j'ai réalisé ma mission de stage de fin d'études. Elle est le fruit d'une collaboration entre une architecte et une paysagiste.

## 1.3. Méthodologie et outils de démarches paysagères

### 1.3.1. Le paysage comme outil de projet

La Convention Européenne du Paysage définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » (Conseil de l'Europe 2020, Art.1a). En effet, le paysage est une réalité physique constituée d'une multitude de composantes visibles qui sont en interrelations et que nous pouvons analyser de manière objective. La géologie, le sol, le bâti, le climat, l'eau, les animaux, les cultures, les forêts sont en lien étroit : c'est la dimension matérielle et objective du paysage (Gauché 2015). Mais comme le définit la CEP, les populations perçoivent ce territoire, c'est-à-dire qu'elles tissent une relation sensible à l'espace constituée de sentiments, de perceptions, de représentations, d'usages et d'appropriations. Chaque individu ou groupe social noue une relation avec son territoire en y intégrant des codes culturels et des dimensions symboliques : c'est la dimension immatérielle et subjective (Davodeau, Toubanc 2010).

Cette définition conceptuelle montre que le paysage peut être un réel outil de projet (La manufacture des paysages 2015). Il permet de travailler en transversalité en abordant toutes les composantes spécifiques d'un territoire, leurs relations et leurs évolutions au fil du temps. L'analyse de ces éléments induit un travail à des échelles différentes. Par exemple, des allers-retours sont nécessaires pour mesurer les impacts que pourraient avoir la forêt-jardin au niveau du département, de la commune et du site. Par son caractère perceptible, le paysage, comme cadre de vie quotidien, invite au dialogue et au débat. Il est l'affaire de tous. Ainsi, considéré comme un outil, il est particulièrement pertinent dans ce contexte et permet d'imaginer collectivement le futur de nos territoires via une méthode adaptée.

En effet, pour effectuer ma mission de stage, j'ai développé une méthodologie spécifique s'appuyant sur plusieurs démarches connues. La première, est celle utilisée pour les projets de paysage. Le tableau 1 ci-dessous présente ses différentes étapes.

Tableau 1 : Les étapes d'un projet de paysage (source : O.Delaère d'après F.Romain)

<b>Phase</b>	<b>Étapes</b>	<b>Contenu</b>
Diagnostic	Commande	<i>Expression des besoins par le MO</i>
	Analyse de terrain	<i>Travail sur le site et son environnement</i>
	Travail bibliographique/Documentation	<i>Recueillir des données relatives à la réglementation, projets antérieurs...</i>
	Analyse des enjeux	<i>Tirer des conclusions du diagnostic et poser les enjeux du projet</i>
Conception	Intention	<i>Répondre aux différents enjeux et établir le fil conducteur du projet</i>
	Expérimentation	<i>Tester les différentes possibilités</i>
	Dessin du projet	<i>Dessiner le projet à l'échelle</i>
	Chiffrage et calendrier	<i>Quantifier précisément les matériaux et végétaux pour réaliser une estimation financière. Planifier le chantier</i>
Réalisation	Mise en œuvre	<i>Effectuer les travaux</i>
Suivi	Entretien	<i>Faire un bilan de fonctionnement et effectuer le suivi en fonction d'un calendrier d'entretien</i>

Je me suis également inspirée d'une autre méthodologie utilisée en design permaculturel<sup>2</sup>. Cette dernière appelée OBREDIM est, entre autres, utilisée dans la conception de systèmes nourriciers. Par exemple, Antoine Talin s'en inspire pour la conception de sa forêt-jardin. Constituée de différentes étapes (figure 15), cette méthode se rapproche des notions de paysage et accentue la vision écologique.

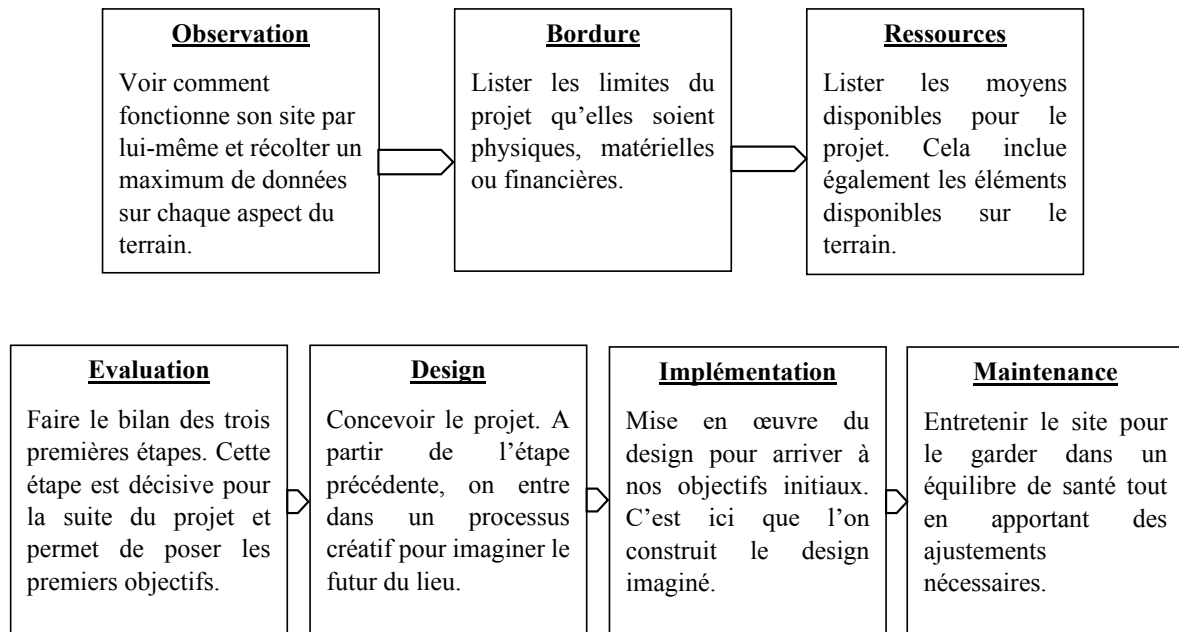


Figure 15 : Les étapes de la méthode de conception OBREDIM (source : O.Delaère)

A l'aide de ces ressources bibliographiques, j'ai pu mettre en œuvre une démarche adaptée au projet de forêt-jardin au CNDP. La méthode suivante ne comprend pas les aspects de réalisation et d'entretien qui ne font pas partis de mes missions.

### 1.3.2. La démarche de travail mobilisée

Le projet d'aménagement de la forêt-jardin au CNDP s'inscrit dans un contexte spécifique. L'enjeu est d'élaborer une méthodologie adaptée au concept ainsi qu'à la structure associative. Le travail s'est opéré selon une démarche divisée en différentes étapes où les act.eur.rices du site et du territoire ont été impliqués à certains moments. Chaque étape a nécessité l'utilisation d'outils répondant à un objectif précis.

#### Phase d'appropriation :

La première étape de mon stage a consisté à m'imprégner du sujet. Via des recherches bibliographiques, des visites de forêt-jardin ainsi que des rencontres, j'ai pu mieux comprendre ce concept agronomique et les enjeux qui le régissent.

#### Phase d'analyse :

Cette étape clé pour construire le projet consiste à collecter un maximum de données sur le site et la commune d'étude ainsi qu'à une échelle plus large, celle du département, pour acquérir une bonne connaissance du territoire.

<sup>2</sup> « La permaculture est une méthode de conception destinée à la création d'environnements humains soutenables ». (Mollison, Slay 2012)



Pour le Gers, une étude des données accessibles a été nécessaire. L'histoire, les paysages, les trames vertes et bleues et les dynamiques socio-économiques ont été étudiées afin de dresser un portrait précis du territoire gersois.

A l'échelle de la commune, l'objectif est similaire à celui du département mais il s'agit d'affiner davantage certains aspects. L'analyse de cartes et des sorties terrains améliorent ma connaissance du site et de ses environs. Il est également important de noter que des rencontres informelles avec les habitant.es des alentours ont grandement nourries ma réflexion sur le château.

Pour finir, à l'échelle du site, l'enjeu est de connaître les différents éléments constituant le paysage du château de Belmont. Une étude des documents de l'association a permis d'en apprendre plus sur l'histoire du domaine, la biodiversité locale mais également sur son fonctionnement et ses activités. Ensuite, une importante phase de terrain a été nécessaire. Il s'agit de se mettre dans la peau d'une exploratrice, d'observer le maximum d'éléments afin de découvrir le lieu dans ses différentes dimensions. Le sol, la topographie, l'eau, la faune, la flore, les vues et les ambiances paysagères ont été étudiées par le biais de balades sensibles, de prises de notes, de relevés, de photographies et de croquis. Enfin, plusieurs entretiens ont été menés avec les membres de l'association. Ces derniers ont permis de comprendre les pratiques, les circulations et les usages actuels du site.

#### Phase de synthèse :

Cette phase consiste à sélectionner les informations importantes, recouper les sources, tirer des conclusions et amender le programme mais également choisir les outils de communication adaptés. Selon les informations, des cartes, des croquis, des écrits et des blocs-diagramme sont réalisés. Toutes ces productions permettront de nourrir la réflexion autour du projet de forêt-jardin mais également de communiquer avec les act.eur.rices du site et du territoire.

#### Phase de conception :

Dans un premier temps, il faut définir les intentions. Il s'agit de spécifier les grandes lignes du projet qui répondront aux objectifs fixés. A partir de cela, différentes solutions peuvent être envisagées et spatialisées. C'est à cette étape que le dessin à l'échelle intervient pour réaliser l'esquisse du projet.

#### Phase de planification :

En étroite collaboration avec l'association, l'objectif est d'anticiper la mise en œuvre de ce projet et que ce dernier soit le plus en phase avec les priorités de la structure. Cette réflexion permet à la fois d'identifier les besoins humains, matériels et financiers et de phaser les opérations selon les moyens.

En développant ma méthodologie, j'ai fait des choix spécifiques qui s'adaptent au contexte et aux conditions de ma mission. Parmi ces choix, je vais vous en présenter deux plus précisément.



Figure 16 : Réunion avec les agricult.eur.rices et maraîcher.es - 27 mai 2021 (source : Ben Louveau)

### 1.3.3. Les particularités de ce processus

Durant l'élaboration de ma méthodologie et de mon projet, j'ai pu constater un manque dans la définition des besoins et des objectifs liés au projet de forêt-jardin. Aucun programme n'ayant été défini par l'association, la phase de conception était difficilement envisageable. Ainsi, en cours de projet, j'ai pu remplir un rôle d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). A l'aide d'une réunion de concertation organisée en ateliers, nous avons précisé ensemble la commande et réinterrogé les enjeux. Afin de faciliter la définition des objectifs, nous devions également revenir sur le concept de forêt-jardin pour développer une vision commune. Cette étape de travail indispensable a permis à l'équipe de conscientiser ses besoins et, pour ma part, de révéler les objectifs propres à cet aménagement, différents de ceux de l'association.

Le second point concerne la participation. Imaginée comme véritable fil rouge pour construire ce projet, elle s'exprime de différentes manières tout au long du processus. Faisant partie des valeurs de l'association CNDP, ce fut une évidence de faire appel aux act.eur.rices du site et du territoire. Dans une démarche paysagère, le "faire ensemble" est une réelle force. Il permet de partager une vision collective qui touche un bien commun. Cela provoque débats et discussions qui amènent chacun.e à se poser des questions qui peuvent modifier les perceptions et convictions. Ainsi le projet devient plus légitime, pertinent et dynamique (La manufacture des paysages 2015). Cette participation a pris différentes formes durant le processus créatif exprimant des niveaux d'implications différents :

- Durant les réunions bimensuelles de l'association, l'équipe était informée de l'avancement du projet. Ce moment était l'occasion pour moi de récolter des informations et de mobiliser les membres act.f.ves pour de futurs chantiers et temps de travail.
- Deux temps forts que j'ai construits et animés m'ont aussi permis de nourrir le projet :
  - Une réunion d'information et de consultation avec les agriculteur.rices et les maraîcher.es loca.ux.les où j'ai pu recueillir des données techniques (plantation, gestion de l'eau, choix des essences) et échanger sur les pratiques agricoles de chacun.e. Ce moment fédère et fidélise des partenariats, pour le prêt d'outils (sous-soleuse, herse rotative) par exemple.
  - Une réunion de consultation avec les act.eur.rices du site où l'esquisse du projet a été présentée m'a permis de questionner et de recueillir les avis et les ressentis vis-à-vis des aménagements proposés.
- Le chantier participatif de plantation d'une haie brise-vent en février 2021 (début de la mission) a permis de mesurer l'intérêt des personnes pour ce type de projet et d'expérimenter une autre manière de faire. En effet, ces deux journées rassemblant une trentaine de personnes ont servi d'exemple pour phaser les opérations de mise en œuvre de la forêt-jardin.

Chaque réunion ou chantier a fait l'objet d'une préparation en amont et d'un compte-rendu, envoyé et validé par l'ensemble des membres. A titre d'exemple, l'annexe 3 présente le plan d'animation d'une réunion.

## 2. Du diagnostic à la mise en œuvre : l'aménagement de la forêt-jardin

Dans cette partie, il s'agit d'exposer l'ensemble des résultats m'ayant permis de concevoir ce projet de forêt-jardin. Tout d'abord, le diagnostic présentera les ressources et les contraintes du site. Ensuite, l'esquisse montrera les aménagements choisis et pour terminer les propositions de mise en œuvre et d'animation seront exposées.

### 2.1. Etat des lieux : le site du château de Belmont dans le territoire du Gers

#### 2.1.1. La commande et sa reformulation

Lorsque l'idée de forêt-jardin apparaît au sein de l'association, les bénévoles souhaitent avant tout aménager les espaces extérieurs. Une première réunion en novembre 2020 amorce une réflexion sur la commande. Elle permet de poser les envies et les objectifs de chacun.e pour cette nouvelle forêt-jardin. Plusieurs éléments clés ressortent sous 3 thématiques : la première est de créer un aménagement offrant des lieux de détente et de repos, la seconde est de créer une forêt-jardin favorisant la biodiversité, la troisième est de permettre l'expression artistique. Après cette réunion, posant les grands besoins, aucun autre événement ne permit aux membres actif.ves de continuer le travail. Ce fut mon cahier des charges pour le début de la mission. Mais ce dernier fut rapidement insuffisant. C'est pourquoi le 23 avril 2021, j'ai invité cette même équipe à reformuler la commande mais également à aller plus loin dans les motivations et les craintes liées à ce projet (figure 17).

Dans un premier temps, chacun.e a exprimé son avis sur les enjeux de la forêt-jardin dans le but de faire des choix et de les hiérarchiser. Il en ressort 3 :



Figure 17 : Réunion de concertation - 23 avril 2021 (source : Camille Lecoœur)

1. Réhabiliter le patrimoine paysager du site selon une démarche durable apportant de la diversité et respectant les écosystèmes en place
2. Se connecter à la proposition culturelle actuelle et future de l'association
3. Sensibiliser les usager.es à produire leurs ressources alimentaires et à redécouvrir de nouveaux aliments

Ces 3 enjeux répondent à 3 aspects bien distincts et s'intéressent à des échelles différentes : site et territoire. Ils sont donc en accord avec ceux de l'association et viennent soit compléter des

manques, soit développer une thématique nouvelle de la même manière que le fait l'association au niveau architectural.

Suite à ce travail, un second atelier a permis d'exprimer les envies, les craintes et les besoins des act.eur.rices. Ces données plus concrètes viennent compléter les enjeux définis préalablement me permettant de mieux comprendre les objectifs et les problématiques auxquelles ce projet doit répondre.

Voici ce qu'il ressort de ce tour de table :

Les envies :

- Un espace multiple avec différentes ambiances
- Un lieu calme, reposant et ressourçant entre parc et forêt
- Un espace d'observations, de cueillettes, de balades et de jeux

Les craintes :

- La continuité du projet, sa mise en œuvre et l'entretien qu'il demandera
- Le manque de temps et de compétences au sein de l'équipe pour la création d'un tel projet

Les besoins :

- Une protection climatique, un apport de fraîcheur et d'ombre
- Un espace de travail et de représentation artistique
- Une zone ouverte et accessible à différents publics

La dernière phase de ce travail consistait à faire ressortir les atouts et les faiblesses de l'association en termes de moyens financiers, matériels et humains. Cette étape précise les perspectives de mise en œuvre possibles pour la forêt-jardin. Les ressources matérielles constituent le point fort tandis que les ressources humaines sont faibles pour ce projet. Les membres acti.f.ves étant déjà impliqués dans d'autres projets, ils ne pourront pas libérer suffisamment de temps pour la forêt-jardin. De plus, les moyens financiers sont aujourd'hui limités. L'association envisage donc d'effectuer des demandes de subventions, de répondre à des appels à projets et de rechercher des partenariats.

### 2.1.2. Analyse paysagère

Pour la phase d'analyse, j'ai effectué une étude complète du site du château de Belmont. Ce diagnostic a pris la forme d'un dossier thématique portant sur l'histoire du lieu, la topographie et le relief, la présence de l'eau sur le terrain, les caractéristiques du sol ainsi qu'un important volet biodiversité comprenant la faune, la flore et les trames vertes et bleues. Également, une étude paysagère complète fut réalisée à différentes échelles. Cette analyse sensible des lieux permet d'avoir une vision transversale et de faire ressortir de nombreux aspects clés pour la compréhension du site d'étude. C'est cette partie qui est présentée plus-après.

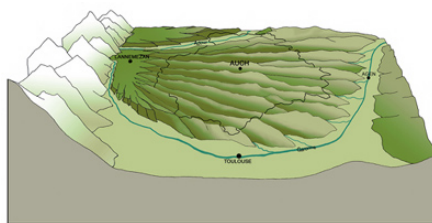


Figure 18 : L'éventail gascon (source : Arbre et Paysage 32 - <http://arbreetpaysage32.free.fr/>)

Département profondément rural, le Gers appartient à la Gascogne « bossue », cette Gascogne de collines et de vallées qui unissent Pyrénées et Garonne. Il se distingue nettement, notamment par ces paysages, de ses limites naturelles que sont les plaines des fleuves gascons : l'Adour et la Garonne, le plateau landais ainsi que la montagne pyrénéenne. C'est un ensemble de coteaux et de vallées disposées en éventail (figure 18) qui s'ouvrent vers le nord en formant un enchaînement de collines et de vallons. Il s'agit de l'éventail gascon (Sirven 2004).

Ces vallées plus resserrées au sud et s'évasant au nord présentent un aspect dissymétrique : à l'est, le versant est court et abrupt tandis qu'à l'ouest, le versant est long et doux. C'est cet

aspect que nous retrouvons sur la commune de Belmont et qui explique la distribution écologique de l'espace, au gré des pentes, de leur exposition et de la nature de leurs sols. Voici les trois unités de lieux qui rendent compte de cette dissymétrie exprimant les réalités concrètes auxquelles étaient confrontées les paysan.nes et qui permettent une bonne compréhension du paysage. Le bloc-diagramme suivant (figure 19) permet de situer ces unités sur la commune de Belmont.

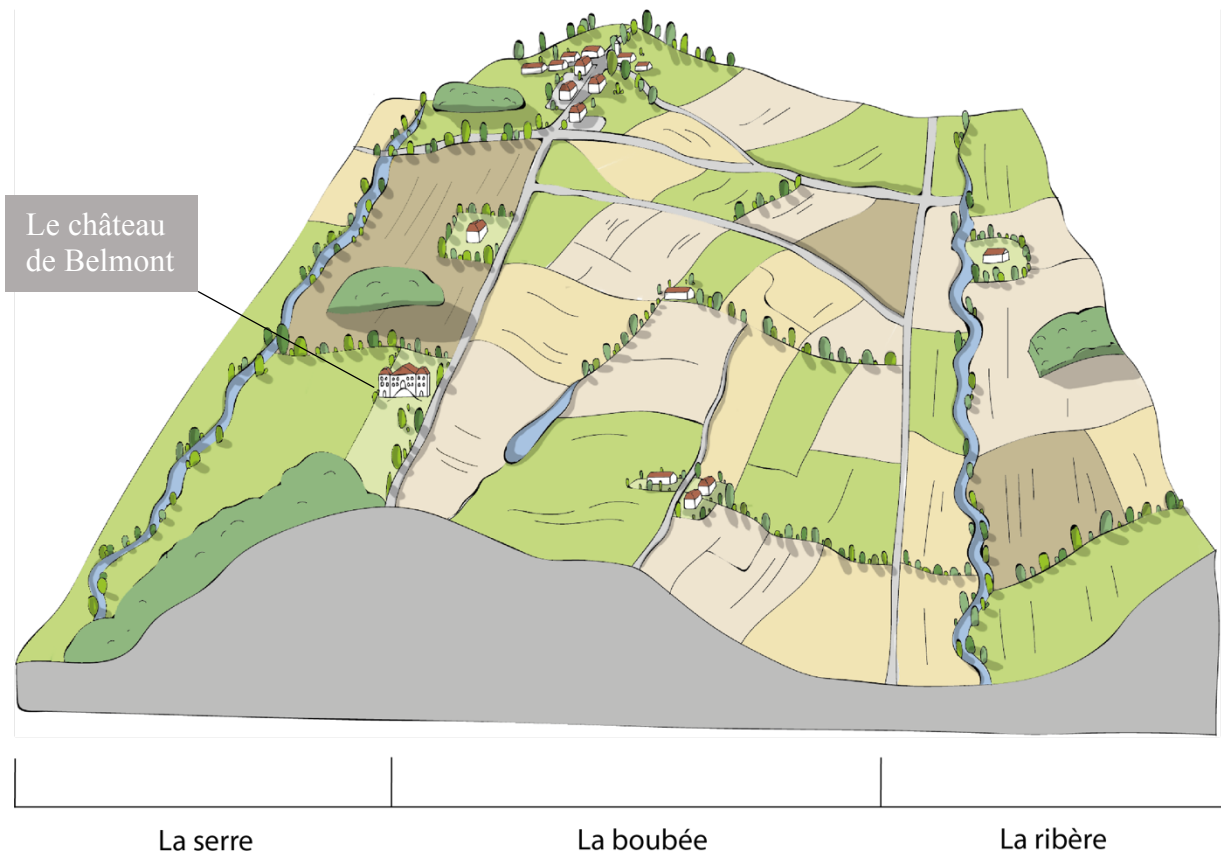


Figure 19 : Bloc-diagramme de la situation géographique de la commune et du château de Belmont (source : O.Delaère)

La serre : c'est le versant court et le sommet du coteau. Cette partie, orientée ouest, est très exposée au vent, au soleil et à la pluie et offre de vastes panoramas sur des sites élevés. C'est sur l'un d'eux que se trouve le château de Belmont. On y trouve de nombreux boisements, des friches, des landes de genêts et des pelouses sèches d'orchidées. Les sols sont plutôt argilo-calcaires. La serre est donc souvent dédiée à l'élevage comme sur la commune de Belmont où les prairies sont pâturées par les chevaux mais sa régression se traduit par la mise en culture ou l'abandon et l'enfrichement des pentes les plus fortes.



Figure 20 : Prairie pâturée par les chevaux à côté du château (source : O.Delaère)

La boubée est le versant long et peu pentu de la vallée, exposé à l'est. C'est une liaison progressive entre coteau et vallée. C'est le domaine du chêne noir et des chênes blancs mais plus globalement le domaine de la haie et du bocage. Aujourd'hui, la boubée est cultivée (arbres, vignes, polyculture) avec quelques espaces de prairies dédiées à l'élevage et à des retenues collinaires nombreuses.

La ribère correspond à la rivière et à son étroite plaine alluviale, orientée sud-nord. Ce lieu frais matérialise un effet de couloir topographique visuel et paysager. C'est le domaine de l'aulne, du frêne et du saule. Le paysage traditionnel de bocage est aujourd'hui remplacé par les cultures irriguées et les peupleraies.

Le domaine a une origine ancienne, son histoire est marquée par différentes interventions humaines qui ont participé à la construction des paysages d'aujourd'hui. L'annexe 4 présente un plan masse du site indiquant les différentes ambiances. Au centre du domaine, on trouve un espace regroupant l'ensemble du bâti : château et dépendances. Situé au point culminant du site, cet ensemble a des qualités architecturales importantes. La couleur de la pierre et les formes renforcent cet aspect et délimitent une cour rythmée par la course du soleil. Ce lieu convivial ouvert est le cœur du site. Des dépendances, à l'est, sont en ruine et la végétation a repris ses droits. S'immisçant dans les moindres recoins, cela crée une atmosphère bucolique.

En contrebas, on trouve le verger-potager. A l'origine, cette zone était un verger composé d'alignements d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cognassiers, etc). Devenus vieux, ces sujets sont maintenant accompagnés de nouvelles plantations. Cette organisation traditionnelle du site perdure et continue d'évoluer avec la construction de la serre semi-enterrée ainsi que la mise en place des planches potagères. Le verger-potager est bordé de différentes haies la clôturant.

Au nord-ouest du domaine, on retrouve un secteur arboré. Ce bosquet est linéaire et s'organise autour d'une circulation principale le long d'un large plan d'eau maçonnée. Ici les arbres endémiques sont de hautes tailles et offrent un cadre ombragé. C'est dans cette espace vert,



Figure 21 : Prairie ouverte avec le puits et vue sur la chaîne pyrénéenne (source : O.Delaère)

intime et protégeant du vent d'ouest que se sont installés certains porteurs de projet.

Le dernier espace se situe face au château. Là, on retrouve une large prairie (figure 21). Ouverte et dégagée, la zone offre une vue panoramique sur les alentours et la chaîne pyrénéenne. Seuls quelques arbres plantés à la fin du siècle dernier, et parsemés sur cette parcelle viennent rompre cette ouverture. Ils rappellent l'ancien parc très boisé. Cette zone profite d'un ensoleillement maximal provoquant la présence d'un sol très sec avec une strate herbacée importante. Cette typologie rappelle le caractère agricole

historique du domaine qui s'intensifia après le remembrement dans les années 70. Il est cependant important de noter la présence d'un puits, toujours en eau, qui alimentait les différents besoins en eau du domaine. Sans obstacle, cet espace jouit d'une topographie intéressante : une large zone plane ainsi qu'une pente concave créant un promontoire sur la vallée voisine. Bien qu'un enfrichement apparaisse à certains endroits, le site est entretenu pour

maintenir cette zone ouverte. Ainsi il est un lieu privilégié pour la contemplation des paysages gersois.

### 2.1.3. Les act.eur.rices du site : usages et pratiques

Le CNDP est un « écosystème » complexe qui souhaite accueillir des projets variés. C'est pourquoi on trouve de nombreux espaces aux vocations très différentes. Nous en avons observé 13 différents avec leurs caractéristiques, leurs besoins et leur projet. Ils sont présentés en annexe 5. Nous les avons regroupés selon 3 typologies :

- Une zone d'activité et de location regroupe tous les espaces de travail de l'association ainsi que ceux mis à disposition pour les porteu.r.ses de projet.
- Une zone privée d'habitat regroupe l'habitat partagé, les habitats légers dédiés aux porteu.r.ses de projet et le parking.
- Une zone d'accueil, ouverte au public regroupant l'espace dédié aux évènements culturels et la prairie dédiée au projet de forêt-jardin.

Pour ce projet, c'est principalement cette zone d'accueil qui nous intéresse. Située devant le château (façade sud), cette zone relativement plate et ombragée permet d'accueillir du public pour les évènements organisés par l'association (figure 22). Un parking, un camping et de grandes infrastructures comme un chapiteau ou un trapèze occupent ponctuellement l'espace. Le reste de l'année, il est peu pratiqué. Plus au sud on trouve une prairie de 3 hectares, utilisée pour le pâturage des chevaux à certaines périodes. Sa surexposition aux éléments (vent, soleil et pluie) contraint son usage pour les habitant.es du site



Figure 22 : Vue d'ensemble sur la zone d'accueil (source : JcK)

On retrouve différents types de circulation en fonction des divers usages des espaces : piétons, voitures, tracteurs ou poids lourds. Cependant, elles ne sont pas clairement définies. Par exemple, un poids lourd doit pouvoir atteindre la cour du château et la prairie afin de décharger et charger les chapiteaux ou autre matériel de cirque. La prairie, futur lieu de la forêt-jardin, est excentrée de l'activité principale du lieu et donc déconnectée de l'ensemble des circulations qui se sont créées au fil du temps.

## 2.2. De l'émergence des intentions aux propositions spatialisées

### 2.2.1. Synthèse du diagnostic et intentions

Le diagnostic révèle différents éléments et besoins importants à prendre en compte pour l'aménagement de la forêt-jardin. Identifiés un à un, ils vont exprimer les intentions du projet. L'objectif principal est avant tout de créer un lieu multifonctionnel, vivant, praticable et agréable tant pour les act.eur.rices du site que pour les visiteu.r.ses.

Au cœur du projet CNDP, le besoin premier concerne les événements culturels et artistiques ainsi que l'accueil du public. Cette proposition doit donc renforcer cet aspect par la mise en place d'une zone d'accueil de qualité et pérenne et créer un nouveau cadre esthétique pour les événements mais également d'offrir une large diversité d'ambiances. Un autre besoin identifié est d'aménager un espace favorisant la rencontre, le partage et le faire ensemble. Pour cela, la forêt-jardin sera un support pédagogique sur le concept en lui-même mais également, dans sa forme, permettra l'échange autour des thématiques environnementales.

Les intempéries (vent et ensoleillement) sont des contraintes majeures pour l'implantation de la forêt-jardin mais également pour la vie du site. Par la mise en place d'un couvert végétal, l'aménagement vise à créer des zones d'ombre, de fraîcheur à l'abri des vents, incitant la balade et le repos. Cela va protéger les espaces d'événements ouverts au public et les structures artistiques. Par ailleurs, l'eau est une ressource précieuse et rare à l'échelle du site mais également dans ce contexte de changement climatique. La forêt-jardin va être une réponse pour l'économiser, la préserver et la retenir.

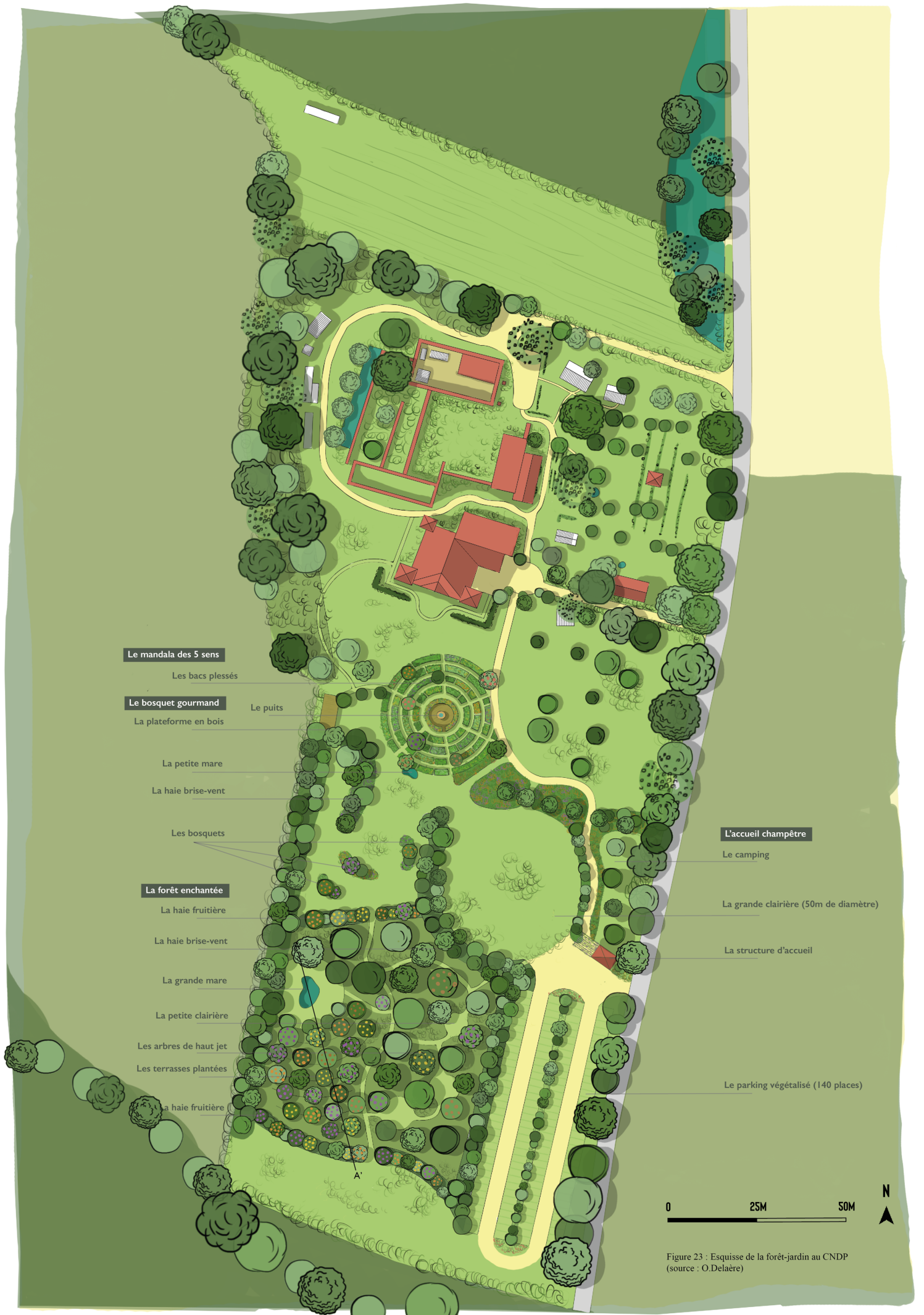
Les vues sur le site, identifiées dans le diagnostic, sont principalement situées sur la zone du projet et sont essentielles. Un jeu, entre des zones de repos intimes et des promontoires ouverts sur les alentours, doit souligner la qualité des ouvertures et inviter à la contemplation.

Ce projet doit s'intégrer aux usages existants. Grâce à un ensemble de connexions réfléchies, cette nouvelle forêt-jardin doit permettre une communication maximale entre les nouveaux et actuels espaces du château. Cet objectif concerne tant la circulation des visiteurs que la biodiversité. En effet, c'est le fil conducteur de ce projet. Créer des habitats, des corridors écologiques et limiter la fragmentation sont autant d'actions pour favoriser la biodiversité à l'échelle du site mais également à une échelle plus large. Cela passe notamment par le végétal. Le concept de forêt-jardin implique d'étudier finement la végétation en place sur le site pour y associer, dans le projet, des plantes adaptées, complémentaires et intéressantes vis-à-vis de leurs caractéristiques.

### **2.2.2. Propositions d'aménagement**

Le travail fait en amont m'a conduit à repenser une partie du site pour l'aménagement de cette forêt-jardin. La conception a été pensée en 4 zones aux fonctions différentes. Le plan ci-dessous (figure 23) permet une vue d'ensemble du projet.





**Le mandala des 5 sens**

Les bacs plessés

**Le bosquet gourmand**

La plateforme en bois

Le puits

La petite mare

La haie brise-vent

Les bosquets

**La forêt enchantée**

La haie fruitière

La haie brise-vent

La grande mare

La petite clairière

Les arbres de haut jet

Les terrasses plantées

La haie fruitière

**L'accueil champêtre**

Le camping

La grande clairière (50m de diamètre)

La structure d'accueil

Le parking végétalisé (140 places)

0 25M 50M



Figure 23 : Esquisse de la forêt-jardin au CNDP (source : O.Delaère)

Une large voie stabilisée, à l'est de la parcelle, nous mène à la zone **accueil champêtre**. Faisant écho à l'accès historique du domaine, c'est la nouvelle entrée au CNDP. Une structure légère agrémentée de massifs fleuris permet d'accueillir le public, d'orienter les visiteurs et de présenter la programmation culturelle. On y trouve également un grand parking végétalisé ainsi qu'un espace semi-ouvert qui offre la possibilité de camper à l'ombre d'un tilleul ou d'un robinier lors des événements afin de recevoir dans les meilleures conditions. Attendant, on trouve une large clairière ronde, de 50 mètres de diamètre. Cet espace ouvert a pour but d'accueillir les structures artistiques comme les chapiteaux ou les trapèzes pour les événements d'envergure. Durant les périodes creuses, il peut recevoir des animaux, des structures d'art ou simplement rester en prairie : il est multifonctionnel. Protégé par une large haie brise-vent composée en partie d'espèces persistantes, il deviendra un cocon et permettra des représentations en plein cœur de la forêt. Marquée par une pergola végétalisée, cette zone est aussi le départ du cheminement piéton qui permet d'accéder au château et de découvrir l'ensemble du domaine (figure 24).

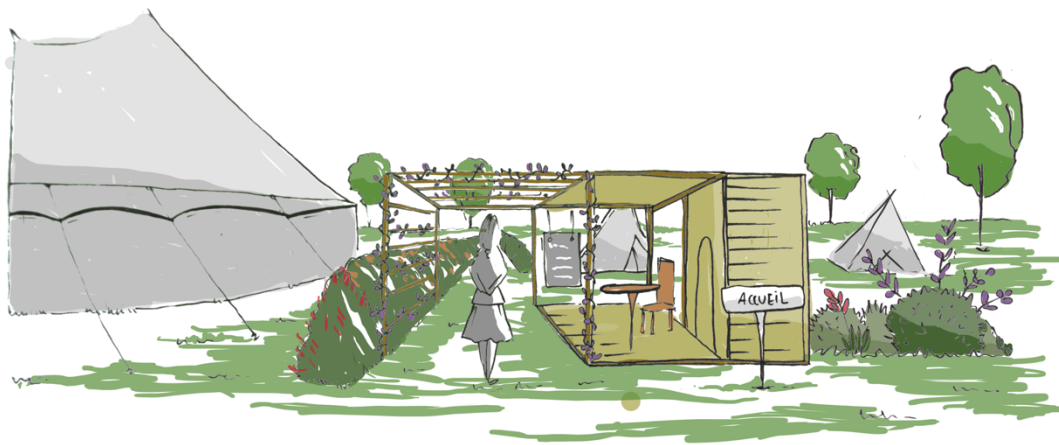


Figure 23 : Croquis du nouvel accueil (source : O.Delaère)

Depuis cette allée on perçoit directement le château et sa façade imposante. Au pied de celui-ci, **le mandala des 5 sens** y a été pensé. Aménagé en cercle autour du puits, un ensemble de circulations et bacs en plessis rappelle les jardins médiévaux, les jardins de moine et les jardins des simples (figure 25). Etant la zone la plus proche des autres espaces d'activité, on peut y cultiver des plantes nécessitant plus d'entretien. Il a été pensé comme un laboratoire de saveurs et de senteurs où chaque sens est mis en éveil par une grande diversité de plantes. La végétation basse de différentes strates allant des organes racinaires aux buissons (environ 2 mètres), permet de mettre en valeur le château en laissant des vues dégagées. On vient y découvrir un mélange de plantes potagères, médicinales, aromatiques et de fleurs majoritairement vivaces. La présence du puits et donc de l'eau permet de cultiver des plantes annuelles comme les tomates, les poivrons et les concombres. Quelques arbres et arbustes fruitiers sont parsemés sur ce mandala apportant volume et ombre et introduisant le concept de forêt-jardin. Une terrasse en bois et des plantes ornementales fleuries et persistantes mettent en valeur le puits ancien et place l'eau au centre du cercle vivrier. Avant tout, cet espace est pédagogique. On découvre une multitude de plantes, leur utilisation et on apprend à les récolter (tige, feuille, racine, fleur). L'agencement en mandala permet une certaine réversibilité : des bacs peuvent laisser place à une serre ou à une cabane pour les outils de jardinier. Véritable carrefour du parc, ce mandala de forme circulaire permet de desservir tous les espaces alentour.



Figure 24 : Croquis du mandala des 5 sens (source : O.Delaère)

Plus au sud, on accède au **bosquet gourmand**. Cette clairière semi-ouverte est composée d'une mare d'agrément et de petits bosquets qui sont des guildes (figure 26). Ces groupes d'espèces s'entraident et interagissent et ont des fonctions complémentaires pouvant s'associer. Par ailleurs, un bosquet linéaire vient protéger du vent la grande clairière. Aménagé pour que les visiteurs viennent s'y installer, faire la sieste dans les hamacs et déambuler librement, cet espace est aussi pédagogique. Ce sera l'occasion de présenter le concept de guildes et donc de forêt-jardin. Une clairière centrale permet au bon vouloir de l'association, l'organisation de petites représentations mais de nombreux recoins sont présents pour pouvoir se reposer paisiblement à l'ombre des arbres. Dans un coin, une plateforme en bois offre une vue dégagée sur les vallons gersois. Elle pourra être utilisée pour des séances de yoga, de danse ou des spectacles.

Comme son nom l'indique, cette zone est gourmande, on y trouve donc des plantes majoritairement comestibles et de hauteurs variées. Une haie fruitière, composée d'espèces pour la confection de confitures et d'espèces fertilisantes pour l'équilibre du sol marque la limite entre deux zones et renforce le changement d'ambiance. A l'est, une haie brise-vent vient protéger des intempéries.



Figure 25 : Croquis du bosquet gourmand (source : O.Delaère)

Au-delà, c'est **la forêt enchantée**. Elle est un espace boisé, dense et ombragé dans lequel on retrouve une plantation multi-strate importante. Des circulations sinueuses permettent de déambuler dans une zone de fraîcheur constituée d'arbres de haut jet à l'est. Au détour de ces grands arbres, on retrouve quelques petites clairières. De nombreuses installations (land art, cabanes, bancs, tables, etc) viendront rythmer la balade et apporter une touche artistique. Ces petits espaces ouverts permettent à d'autres types de plantes de s'épanouir car ils offrent une biodiversité maximale via l'effet de lisière.



Figure 26 : Croquis d'une petite clairière au sein de la forêt habitée (source : O.Delaère)

A l'ouest de cette zone, un jeu avec le micro relief se met en place. Différentes terrasses plantées de fruitiers seront accompagnées par des pergolas permettant la culture de plantes grimpantes comme la vigne ou le kiwi. L'objectif est de déambuler dans ces terrasses, cueillir les fruits et nous emmener vers le point bas du terrain où se trouve une grande mare. Installé au milieu d'une grande clairière, ce point d'eau est dédié à l'épanouissement de la faune et la flore environnante. Au sud, une longue et haute haie fruitière borne la limite de la forêt. Cette zone est donc conçue pour permettre un maximum de productions différentes. Sous les grands arbres, des arbustes à fruits comestibles comme le framboisier, le groseillier ou encore la gaulthérie sont facilement accessibles pour la récolte lors d'une promenade. Saule et cornouiller, arbustes pour la vannerie, sont dissimulés un peu partout afin de proposer de la matière pour les artisans installés sur le site. Chaque strate offre de nombreuses découvertes et les visiteurs sont invités à être curieux pour découvrir, au détour d'un arbre ou d'une clairière, de nouvelles plantes comestibles que l'on peut cueillir, déguster et transformer.



Figure 27 : Coupe au 1:200 de la forêt enchantée (source : O.Delaère)

Ces différentes zones ont été imaginées pour répondre à des besoins distincts et créer des atmosphères différentes. Cependant, j'ai pu mener une réflexion globale sur le végétal. Élément primordial dans le concept de forêt-jardin, il s'agissait de choisir les plantes en fonction de leurs caractéristiques en termes de taille, production et feuillage. Puis les organiser par zone pour obtenir des palettes végétales adaptées et répondant aux exigences des différents espaces. Afin de faciliter l'appropriation de cette liste par l'association j'ai également détaillé la conception de plusieurs guildes.

Par exemple, celle présentée ci-contre comprend plusieurs strates de végétation (figure 29). L'abricotier et le prunier correspondent à la strate arborée. Ces végétaux ont des besoins en nutriments importants mais vont produire des fruits en grande quantité. Le romarin, par son feuillage persistant et son caractère mellifère, offrira un refuge toute l'année. Par ailleurs, implanter de la consoude et des fraisiers des bois permet de nourrir et de protéger le sol. Le premier, par un fort développement végétatif, va créer de la biomasse tandis que le second, en tapissant le sol va le protéger. Ainsi, la gilde est l'exemple parfait pour illustrer les associations possibles entre les plantes.

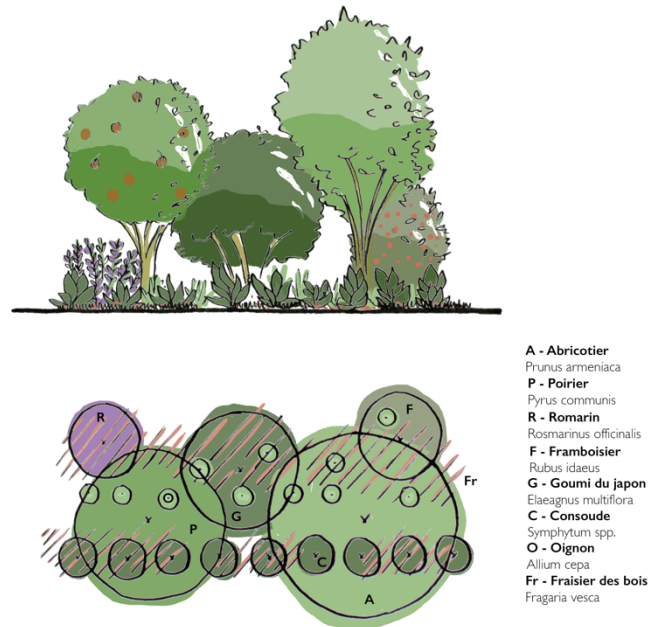


Figure 28 : Schéma de principe d'une gilde (source : O.Delaère)

### 2.3. Comment passer du concept à la réalisation ?

Une fois le projet d'aménagement et l'esquisse présentés à l'équipe, nous avons entrepris un travail de phasage pour prévoir la réalisation de la forêt-jardin. Cette étape permet à l'association d'établir les besoins et de préparer les potentielles demandes de subventions. Pour cela plusieurs scénarios ont été pensés mais les ressources humaines, matérielles et financières actuelles de l'association nous ont conduit à en privilégier un seul. Ce dernier consiste à porter le projet en interne et de le mettre en œuvre par tranches. Cette partie présentera ce scénario que nous avons développé.

#### 2.3.1. Anticiper la mise en œuvre par le phasage

La mise en place des aménagements principaux (mare, arbres et arbustes, cheminement et structures) de la forêt-jardin a été imaginée sur 4 années. Ceci correspond à un phasage idéal mais il s'agit avant tout de suivre les priorités et les contraintes de l'association et de s'adapter aux différents changements. Portée par cette dernière via l'organisation de 2 chantiers collectifs par an (nombre maximum de chantiers collectifs que peut porter l'association sur ce projet), elle a été pensée selon le nombre de tâches réalisables sur deux week-end de 2 journées entières avec une moyenne de 20 personnes par chantier. L'objectif est de pouvoir aménager une nouvelle zone ou d'agrémenter une zone en cours de création à chaque chantier et de garder un rythme constant de plantation chaque année. Cela permet d'augmenter progressivement le

travail d'entretien au fil des années. Afin de diminuer les coûts liés à l'achat des plants (pour la plantation et le remplacement), des journées greffage et bouturage seront organisées durant ces 4 ans.

Il est nécessaire, au minimum, de salarier une personne à mi-temps sur l'année pour l'entretien global du site et l'accompagnement sur les plantations et une personne pour le pilotage du projet.

Pour chaque année, une fiche de synthèse a été réalisée avec le récapitulatif des missions et des tableaux proposant une distribution de ces dernières tout au long de l'année sous forme de chantier. Cela permet une lecture simplifiée. Un schéma (annexe 6) permet de situer les différents chantiers sur le site.

#### Année 1 :

Lors de cette première année, nous planterons une partie de la haie brise-vent sur le pourtour du cercle du chapiteau afin de protéger cet espace. Accueillir des infrastructures dans de bonnes conditions est l'une des priorités de l'association. Ensuite nous planterons les arbres fruitiers situés dans le mandala des 5 sens et dans le bosquet gourmand car ce sont les végétaux qui prennent le plus de temps à se développer et à produire. Il s'agit d'apporter un soin particulier aux abords du château qui sont des espaces déjà pratiqués lors des événements ou pour l'accès au puits et de créer un ensemble cohérent esthétique. Débroussailler régulièrement les chemins du mandala et celui qui relie l'entrée au château permettra de tester les circulations qui ont été dessinées et de les modifier si nécessaire. L'objectif est de pouvoir rapidement pratiquer ces zones. Enfin nous creuserons les deux mares la première année car ce sont des milieux qui mettent du temps à s'équilibrer.

#### Année 2 :

Durant cette deuxième année, nous continuerons à aménager le tour du puits, élément central du mandala. Des bacs tressés et une terrasse en bois seront construits afin de pérenniser la pratique et la vie de cet espace et la bordure de la terrasse sera plantée d'espèces vivaces afin d'amener du volume et des couleurs. Nous souhaitons planter les arbustes le long du chemin d'entrée afin d'affirmer cette circulation déjà utilisée lors des événements culturels et l'ancrer dans le long terme. Cela participe à l'image du lieu et termine le dessin d'un bel espace pour les chapiteaux. Des travaux d'aménagement sur la mare seront réalisés en fonction des observations : étanchéification, plantation, etc. Enfin nous planterons la haie fruitière, les arbres fruitiers et les arbres de haut jet de la forêt enchantée car ce sont des végétaux qui mettent un certain temps à pousser et l'ombre et la fraîcheur sont une des priorités de l'association.

#### Année 3 :

Lors de cette troisième année, nous terminerons la plantation de la haie brise-vent et de la haie fruitière au sud. Cela fermera et protégera le cœur de la forêt-jardin. Ensuite nous construirons les pergolas et nous planterons les végétaux grimpants associés afin d'apporter de l'ombre rapidement dans la forêt-jardin. Enfin, les guildes du bosquet gourmand seront agrémentées d'herbacées, couvres-sol, buissons et arbustes. L'espace pédagogique sera alors bien aménagé et pourra dès l'année suivante servir de support pour des visites, des formations ou des expositions.

#### Année 4 :

Lors de cette quatrième année, nous aménageons la nouvelle entrée du site ainsi que le parking. Ces opérations demandent du travail en amont (dépôt de dossier et recherche de financements)

et ne sont pas indispensables à la forêt-jardin, c'est pourquoi nous les réalisons plus tardivement. Nous construirons ensuite la cabane d'accueil et nous planterons les arbres et les arbustes du camping. Cela pourra être réalisé seulement si la nouvelle entrée est fonctionnelle car ces nouveaux aménagements gênent le passage de la voiture qui relie l'entrée et le parking actuel. Enfin, nous planterons les arbustes du parking et de la forêt enchantée. Il s'agit d'amorcer le travail de densification des plantations propres au concept de forêt-jardin. Cette année ou les suivantes, le mandala sera agrandi si les ressources humaines le permettent.

### **2.3.2. Imaginer l'animation et la vie de la forêt-jardin**

Le phasage, porté par le CNDP, doit être accompagné d'une réelle réflexion autour de l'animation de ce projet. Il faut pouvoir intégrer le chantier d'installation de la forêt-jardin dans les missions culturelles et artisanales quotidiennes de l'association. Cela peut être pensé selon deux temporalités : à court et à long terme.

Dans un premier temps, la mise en œuvre par les chantiers participatifs fera vivre ce projet dès sa création. Ces moments collectifs vont permettre d'échanger sur le concept afin d'impliquer les personnes mais également recueillir des avis et connaissances sur le sujet. Cet aménagement n'est pas figé et l'association s'attache à recueillir un maximum de regards pour le faire évoluer. Il en est de même pour les circulations. L'objectif, dès la première année, est de débroussailler les chemins. Cela permet de s'approprier l'espace et de tester ces futures circulations. La programmation culturelle pourra mener des actions dans la forêt-jardin dès le début. Ce projet sur plusieurs années est un support propice pour aborder de nombreuses thématiques. On peut imaginer l'organisation de balades contées, d'expositions, de spectacles, des lectures à l'ombre des jeunes feuilles. C'est également l'occasion de parler du paysage et réutiliser ce travail pour expliquer le projet en cours.

Dans 15 ans, lorsque la forêt-jardin sera bien implantée, les végétaux seront développés et produiront des fruits. Il s'agit de se rapprocher des objectifs fixés pour cet espace. La forêt-jardin s'ouvrira ponctuellement pour accueillir de multiples publics (famille, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes isolées). Ce sera l'occasion de mener de nombreuses actions comme des ateliers de cueillettes et de transformations pour sensibiliser sur les thématiques alimentaires et agricoles.

Les spectacles, concerts et expositions pourront occuper ce nouvel espace de manière plus importante. Un autre point concerne l'artisanat. La forêt-jardin, comme espace du château, pourrait être investie par des artisans comme ressource, espace d'atelier, de partage, de formation.

Tout au long du développement de la forêt, le CNDP souhaite renforcer et développer les partenariats avec les acteurs du territoire. Par exemple, le partenariat avec le lycée agricole de Mirande et les BTS GPN nous permettra de connaître l'évolution de la faune et de la flore du domaine.

### 3. Quel regard porter sur ce projet ?

Dans cette partie discussion, je souhaite revenir sur des éléments de contexte qui permettent de comprendre mes choix ainsi que la situation de l'association. Cela a bien sûr eu un impact sur mes choix méthodologiques et d'aménagements. Nous ferons ensuite une analyse des résultats et de la méthodologie en appuyant certains points qui méritent d'être développés.

#### 3.1. Réflexion sur les conditions de l'étude

##### 3.1.1. Les spécificités d'un projet associatif

Le CNDP est une jeune association, créée en 2017. En 4 ans, le projet a et continue d'évoluer du, par exemple, aux partenariats qui se créent et à l'équipe bénévole. Porteuse des objectifs de la structure, c'est avant tout les membres acti.f.ves, les bénévoles ponctuels et les responsables qui donnent le cap. Ces orientations sont généralement définies par le Conseil d'Administration (CA) qui est réélu chaque année. A l'automne 2021, le CNDP souhaite organiser un séminaire afin de redéfinir ces orientations pour les prochaines années.

Cette nouvelle étape marque la fin d'une période particulière pour l'association. En effet, l'achat du château, finalisé cette année, permet de se projeter sur du long terme. De plus, un important bouleversement dans l'équipe active (départ d'un membre du CA et de 4 membres acti.f.ves) impose un temps de réflexion sur les futures missions de la structure.

Les ressources financières proviennent des cotisations annuelles des membres, des subventions privées et publiques, de dons et de recettes. Ces rentrées d'argent sont très fluctuantes et conditionnent en partie le rythme des projets.

Cette période d'instabilité des ressources humaines et financières sont des facteurs de fragilité qui peuvent affecter la pérennité de l'association et l'ensemble des projets en cours, dont celui de forêt-jardin. Cependant, ce séminaire est une réelle opportunité de tourner la page et de s'orienter vers les projets à venir qui offrent de belles perspectives pour l'association.

Pour cela, le CNDP souhaite créer un emploi salarié à l'aide du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). C'est "un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnement sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois." (Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion 2014). Cet emploi tourné vers les missions administratives va permettre aux membres bénévoles de se concentrer sur d'autres tâches, toutes aussi importantes pour faire avancer le projet. De manière générale, dans ces structures, les bénévoles s'engagent ponctuellement, sur des événements et s'investissent de moins en moins dans la vie associative. Cela est dû en partie à la complexité de la gestion administrative (Bocquet 2014). Ce constat national concerne aussi le CNDP. Ce séminaire doit permettre de définir précisément un cadre et les missions des bénévoles afin d'attirer et fidéliser de nouvelles personnes et ainsi assurer l'équilibre entre les besoins de l'association et les aspirations de ces dernières.

##### 3.1.2. L'implication des act.eur.rices loc.aux.ales par le végétal

La forêt-jardin est un nouveau tournant dans le développement du CNDP. Comme expliqué précédemment, l'association souhaite repenser ses stratégies de développement afin de redéfinir les futurs chantiers. Une prise de conscience par l'équipe de l'importance du végétal a



permis de positionner ce nouvel aspect au même niveau que les autres activités. L'action culturelle de l'association est novatrice pour ce territoire rural et rassembler les act.eur.rices loca.ux.les autour de cela prend du temps. Par ailleurs, le travail mené sur l'architecture est un thème de spécialiste surtout lorsque cela concerne un château. La sensibilisation autour des questions d'habitat et d'architecture prend également du temps pour toucher le public.



Figure 29 : Recto d'un flyer réalisé dans le cadre du chantier participatif de plantation de la haie brise-vent (source : O.Delaère)

engouement positif sur ces questions environnementales. Suite à l'une d'entre elles, un agriculteur d'une commune voisine a eu l'idée de planter des essences fruitières dans ses haies afin de mieux les valoriser.

### 3.2. Analyse des résultats

#### 3.2.1. Un projet qui répond aux attentes

La commande initiale qui était de concevoir une forêt-jardin répondant aux objectifs du CNDP me semble avoir été remplie. En effet, la méthodologie que j'ai mise en place m'a permis de bien cerner les attentes. Le processus de création, étalé pendant 6 mois, a été riche tant pour l'association que pour moi. Avoir pris le temps de penser et d'échanger avec l'équipe a permis de pointer des éléments clés nous poussant à nous questionner sur des sujets plus larges. Par exemple, la conception de cette forêt-jardin a nécessité de prendre le temps et de se projeter sur le très long terme. Cela a été l'occasion d'expérimenter une nouvelle manière de faire et des nouveaux outils pour la réalisation d'un projet.

A ce titre, l'association souhaite utiliser la capacité fédératrice du paysage pour renforcer les liens avec les habitant.es de Belmont. En effet, cette thématique touche de nombreuses personnes car le végétal et plus précisément le parc du château sont un patrimoine accessible et commun. Depuis le lancement de ma mission, les contacts avec les habitant.es se sont renforcés et principalement pour échanger sur ces thèmes. Par exemple, lors du G.R.A.V.A de février (figure 30), un descendant d'une famille ayant travaillé au château est venu donner des arbustes, touché par le projet de réhabilitation du domaine.

Cet exemple montre que le parc et les plantes permettent d'impliquer des personnes extérieures. Personnellement, avant même d'analyser la conception de la forêt-jardin, je considérerais ce nouveau projet comme une réussite. Il a permis de tisser de nouveaux liens. Cela montre l'importance de communiquer et de sensibiliser autour d'un projet ou d'une thématique. A de nombreuses reprises, lors de réunions de présentation, j'ai pu observer un



Figure 30 : Présentation de l'esquisse à l'ensemble de l'équipe (source : Camille Lecoœur)

L'évaluation d'un travail comme celui-ci est une tâche compliquée puisqu'il ne répond à aucun modèle défini. Je souhaiterais mettre en avant un point pouvant établir la validité de cet aménagement. Lors de la présentation finale à l'association (figure 31), peu d'éléments ont été remis en cause car un important travail en amont a été effectué avec l'équipe. Chaque élément de la conception a été pensé de manière à créer un projet esthétiquement qualitatif tout en cherchant le meilleur consensus. L'esquisse semble donc répondre aux attentes.

De plus, la première étape de la mise en œuvre de cette forêt-jardin concerne le traçage des différentes zones ainsi que le débroussaillage des circulations. Dans l'objectif de mieux se rendre compte des espaces, cela offre la possibilité, dès le début, de se projeter et de pouvoir réajuster certains aménagements. Cette phase test correspond à la volonté du CNDP que chacun.e puisse "valider" et nourrir le projet. Par l'expérimentation, la conception pourra évoluer et se préciser.

### **3.2.2. La difficulté de s'intégrer à un projet en création**

Les objectifs de cette forêt-jardin tentent d'anticiper les futurs besoins du CNDP. Cependant ce projet a vocation à évoluer et à constamment réinterroger ces derniers. Ainsi l'aménagement que j'ai pu proposer correspond à des objectifs définis à un instant précis. La difficulté de se projeter est réelle lorsqu'il faut concevoir un aménagement durable. Les utopies futures ont parfois du mal à se confronter à la situation actuelle.

Par exemple, une des priorités de l'association est de créer du lien social et favoriser le vivre ensemble. La forêt-jardin est un support propice pour cela. Le souhait est que cet espace devienne un lieu de ressources et de travail pour les artisan.es du site. Cependant, aujourd'hui, Ben des Bois, artisan-vannier est seul à investir le château. Il est donc difficile d'anticiper les futures ressources nécessaires pour ces futur.es travailleu.r.ses. Une des postures que nous avons adoptées est de proposer une large diversité d'espaces et de produits comme les plantes médicinales, tinctoriales et les nombreux fruitiers afin de toucher le plus large panel d'artisan.es possibles. L'aménagement offre également quelques opportunités pour l'installation de nouveaux act.eur.rices avec des clairières ouvertes et des linéaires plantés pouvant répondre à des exigences agricoles de production.

### **3.2.3. Les interrogations liées au lancement de la forêt-jardin**

Cette forêt-jardin a révélé un réel engouement de la part de l'équipe bénévole mais également des visiteu.r.ses. Or, il semble que les moyens et les ressources alloués à cela soient encore très flous. Mon travail est la première étape de ce projet s'étalant sur des décennies. Tout reste à construire et à définir. Mais la conception d'un aménagement est très ardue sans une bonne visibilité future. Aujourd'hui il n'y a pas de personnes référentes pour cette mission au sein de l'équipe bénévole. Malgré l'implication forte de Laura Dedieu, tutrice de stage, la fin de ma mission semble mettre en pause le projet. A la rentrée, aucune personne référente et aucun moyen n'ont été encore définis.

Ce contexte a bien sûr influencé ma conception. Réalisée à une échelle large (1 :700), l'esquisse couvre l'ensemble du site mais laisse place à l'appropriation. Grâce à un ensemble d'outils - palette végétale, photographies de référence, croquis, coupes – le design trace les grandes lignes de cette future forêt-jardin. Elle laisse également une grande liberté quant à la suite, permettant au repreneu.r.se de la nourrir de sa vision et de ses expériences.

La transmission de mon travail est donc d'une grande importance. Une réflexion autour des livrables a été menée. L'objectif était qu'ils soient le plus facilement appropriables afin que chacun.e puisse s'impliquer et comprendre l'intention. J'ai également organisé une réunion de présentation finale afin de valider et informer chaque membre pour assurer une transmission la plus optimale. Le dossier final (figure 32) comprenant une présentation de la structure, du concept de forêt-jardin, du diagnostic et de l'esquisse, a été réalisé de manière à être multifonctionnel. L'association pourra venir réutiliser certaines parties pour des demandes de subventions, lancer un appel à projet ou encore communiquer auprès des institutions.

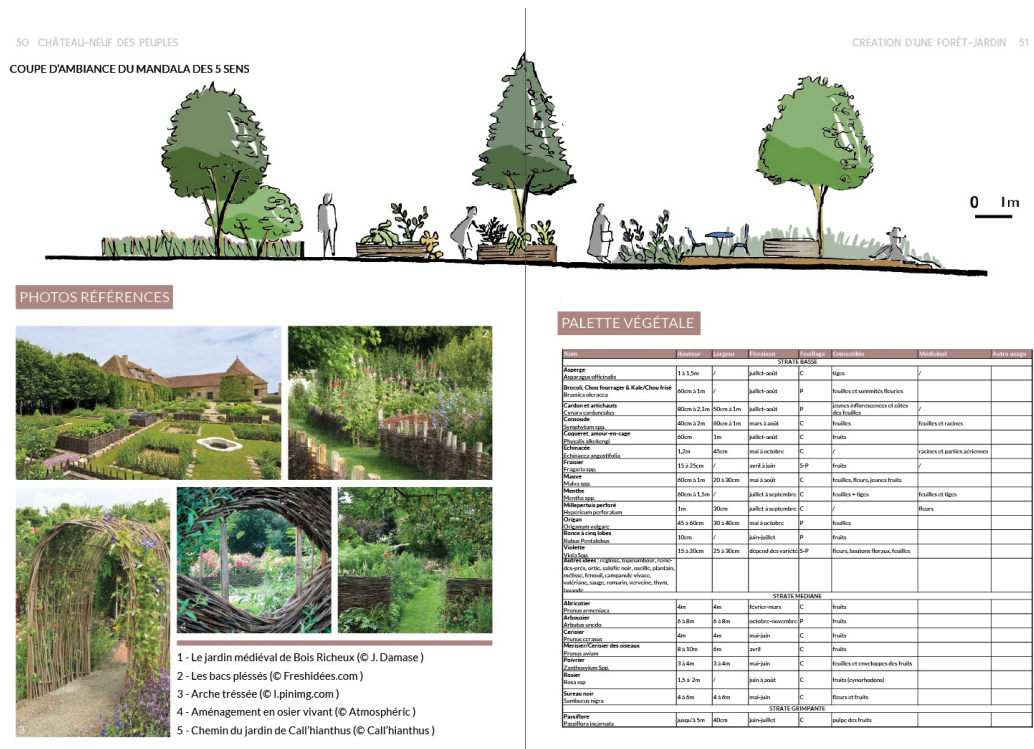


Figure 31 : Exemple d'une page du livrable final (source : O.Delaère)

### 3.3. Analyse critique de la méthodologie

#### 3.3.1. Une nécessité de recentrer les missions initiales

Initialement, mes missions répondaient à une fiche de poste définie par le CNDP. Elles concernaient l'aménagement paysager de l'ensemble du parc du château, un important volet organisationnel des chantiers via le démarchage de fournisseurs et la gestion des bénévoles mais également une étude des usages et pratiques du site. La volonté de l'équipe était de concevoir le projet tout en débutant l'aménagement. Plusieurs personnes ressources aux compétences variées devaient m'accompagner sur certaines missions. Or, le contexte associatif n'a pas permis d'avoir un comité de pilotage et technique sur ce projet. La première partie de mon stage, en autonomie, consistait à s'imprégner du sujet de forêt-jardin. Au fur et à mesure des recherches, il m'a paru évident qu'il était indispensable de définir une méthodologie d'analyse et de conception claire. Le concept de forêt-jardin implique de travailler sur un temps long et la volonté de « faire et penser » en même temps me semble inappropriée. Le nombre de paramètres, la dimension du projet (3 ha), le nombre d'acteurs et ma mission en autonomie font de cette forêt-jardin un projet complexe qui nécessite du temps pour se construire.

Ainsi, avec l'association, nous avons décidé de recentrer mes missions. Ce cadre offre, dans le même temps, une opportunité d'avoir une vision plus globale et lointaine de cette forêt-jardin. Mon travail consistait donc à la réalisation d'un diagnostic paysager du site du projet et d'établir une esquisse. J'ai également conservé l'étude des usages et pratiques afin de créer des fiches techniques permettant de guider l'entretien global du site (figure 33).

Comme expliqué dans la partie 2.1.1, réinterroger la commande auprès de l'équipe bénévole était nécessaire. Je souhaitais établir une méthodologie claire pour ce projet et cela impliquait donc d'avoir un cahier des charges complet. Les réunions évoquées précédemment m'ont apporté beaucoup d'informations, cependant, avec du recul, je ne suis pas allée assez loin sur cet aspect. En effet, lors de la conception il me manquait plusieurs éléments précis pour pouvoir avancer dans mon travail. Par exemple, pour intégrer la zone culturelle, il me manquait d'importantes données sur les événements qu'organise l'association. Durant ma mission, le CNDP a pu en organiser qu'un seul mais je n'ai pas pu me rendre compte de l'ampleur et des besoins liés à cette activité. Les échanges avec l'équipe ont été insuffisants sur ce point m'obligeant à les questionner pour concevoir le parking et la clairière accueillant les structures. Ma méthodologie aurait pu anticiper ces points et, notamment, permettre la réalisation d'un cahier des charges écrit et validé par l'équipe.

Les parties suivantes s'attacheront à revenir sur certaines étapes clés de l'étude.

### 3.3.2. Un diagnostic à approfondir

La première étape d'observation, qui consistait à analyser en profondeur le site dans lequel s'inscrit le projet, s'est déroulée sur environ 3 mois. En parallèle des recherches bibliographiques et sorties terrains, j'ai pu analyser brièvement le terrain. Le design permaculturel préconise d'observer au minimum pendant 1 an, afin d'avoir une réelle vision de chaque élément et surtout des changements liés à la saisonnalité. Il préconise également que ce temps ne soit dédié qu'à l'observation afin d'identifier les ressources et contraintes associées au lieu. L'association a insisté sur le vent et l'ensoleillement qui sont de réels problèmes sur le site. Cependant, je n'ai pas pu observer ces phénomènes en profondeur. Un travail fin sur l'eau (réseaux sous-terrain, veines, eaux grises, sources et nappes) aurait été bénéfique mais nécessite des compétences particulières. Ces aspects influencent la conception puisque de nombreux éléments se basent sur des choses que je n'ai pas réellement observées.

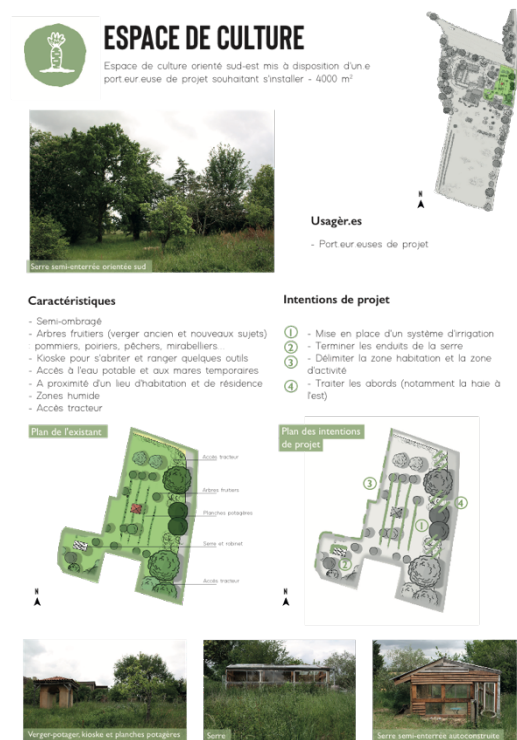


Figure 32 : Fiche technique de l'espace de culture (source : O.Delaère)

### 3.3.3. L'apport des pièces graphiques

Les travaux de paysagiste s'appuient grandement sur des éléments visuels (Michelin 2000) qui servent, une fois corrélés, à porter un nouveau regard sur nos territoires. Pour le diagnostic et la conception, j'ai pu réaliser plusieurs pièces graphiques (figure 34) permettant de comprendre le territoire et de s'y projeter plus facilement. Un de mes objectifs était de réaliser des livrables variés selon le propos, qui pourraient être réutilisables par l'association. Outre le sujet de la forêt-jardin, les différentes pièces graphiques sont un bon support pour communiquer sur des thématiques diverses. "Le visuel pour communiquer, échanger, créer du lien social" (Deffontaines 2001). Ainsi des blocs-diagramme, des coupes, des croquis et des cartes vont être réutilisables pendant de nombreuses années. L'association dispose de peu de ressources financières et vise donc à optimiser les études faites sur le domaine. En 2018, un groupe d'étudiant.es en architecture a pu étudier le château et produire des documents complets sur l'édifice. Ce travail approfondi apporte de nombreux éléments et est régulièrement utilisé. Ainsi, le CNDP cherche à travailler avec des étudiant.es ou des structures associatives alliant apprentissage, expertise et accessibilité.

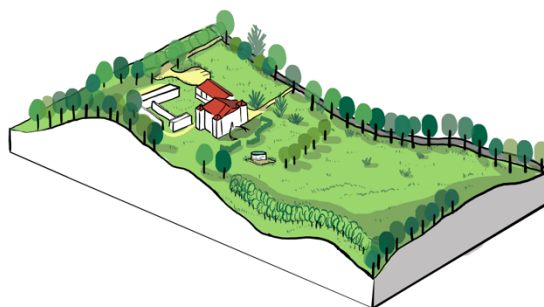


Figure 33 : Bloc diagramme de la topographie du domaine (source : O.Delaère)

### 3.3.4. La participation des act.eur.rices : richesses et limites

Un autre élément sur lequel j'aimerais revenir est celui de la participation et de l'implication des act.eur.rices dans le projet. Dans la partie 1.3.3, la participation est présentée comme fil rouge du processus. L'échange et le partage des connaissances ont été une vraie motivation et j'ai pu rencontrer une grande diversité de personnes et de professions qui m'ont beaucoup apporté pour le diagnostic et la conception. Cependant, la participation aurait pu être davantage accentuée à certaines étapes. Lors des échanges avec les membres acti.f.ves, il aurait pu être intéressant d'y associer des enquêtes individuelles. Cela permet de faire ressortir des choses différentes des moments collectifs. Ce premier travail sur la forêt-jardin est une bonne première étape pour avoir de la matière et contacter des publics et institutions plus larges.

Un autre point est que « la participation sur le projet renforce sa nature itérative : il devient (encore plus) un processus, une histoire qui se nourrit des relations des gens aux lieux et des gens entre eux. Comment, dès lors, rendre compte de cette aventure par un objet à rendre ? » (Davodeau, Gomes Sant'Anna 2011). Nous l'avons vu précédemment, dans ce projet, la transmission est essentielle. C'est pourquoi les plans d'animation, les compte-rendus et les photographies sont des traces qu'il est important de garder et de transmettre avec le livrable final.

### 3.3.5. L'expérimentation dans le projet

Après la réalisation de l'esquisse, nous sommes passées à la réflexion de la mise en œuvre du projet par un phasage des opérations. Inhabituel dans la démarche de projet de paysage, l'esquisse est traditionnellement suivie de documents techniques permettant d'apporter des

précisions pour la suite. Pour le CNDP, cela a été nécessaire de coller à la réalité du terrain et de définir les besoins humains, matériels et financiers.

En ce sens, j'ai entamé la réalisation d'un diagramme de Gantt afin de proposer un outil de gestion et de suivi de projet. Cependant, l'esquisse laisse place à une part trop importante d'imprécisions, volontaires, pour mettre en place ce dernier. Cela nous montre que certains outils utilisés par les paysagistes et autres aménageu.r.ses ne sont pas toujours adaptés.

## Conclusion

L'analyse et la présentation des différents éléments constituant ce mémoire nous montre que ce projet de forêt-jardin a toute sa place au sein du CNDP. Elle peut prendre des formes diverses permettant une adaptabilité importante selon le contexte. L'enjeu principal dans cette démarche était d'identifier les grands principes régissant la forêt-jardin et les confronter aux valeurs du CNDP. Un parallèle fort, entre la structure et le concept, peut être fait tant sur le questionnement de nos modes de vies que sur notre manière de consommer. Tous deux s'approchant des principes permaculturels.

Une fois cette comparaison établie, les objectifs de la forêt-jardin ont été définis :

1. Réhabiliter le patrimoine paysager du site selon une démarche durable apportant de la diversité et respectant les écosystèmes en place
2. Se connecter à la proposition culturelle actuelle et future de l'association
3. Sensibiliser les usagèr.es à produire leurs ressources alimentaires et à redécouvrir de nouveaux aliments

C'est la ligne directrice du projet, l'intention. Ainsi, l'aménagement peut répondre aux objectifs de ce lieu culturel associatif. En parallèle, grâce à une analyse fine du terrain, ce concept a pu être adapté aux conditions locales. La forêt-jardin a été décomposée en plusieurs forêts-jardin. Ces entités répondent chacune à des besoins spécifiques et permettent d'explorer de multiples thématiques : agricole, culturelle, artisanale, végétale, etc.

La notion de temps est également très importante. Le CNDP est un projet jeune, en construction qui va s'établir sur le long terme. De même, la forêt-jardin est un concept assez jeune qui impose de penser l'espace sur 30-40 ans. Ces deux échelles similaires obligent à se projeter et à anticiper les besoins. Dans la conception, de nombreux espaces sont pensés comme évolutifs et permettent la réappropriation du projet par de nouvelles personnes.

Cette projection sur le très long terme est compliquée à appréhender. L'utilisation d'une méthodologie à la fois adaptée à la structure et au concept est indispensable. Cela questionne donc nos méthodologies traditionnelles. A l'image de la philosophie de l'association, les pratiques évoluent pour prendre davantage en compte ces aspects de faire ensemble et de partage. Un parallèle peut être fait avec le projet Jard'In du groupe ZUR (Zone Utopiquement Reconstituée). Ce groupe basé à Trélazé, aménage un jardin permacole, poétique et collaboratif. Il mène, avec l'école Agrocampus-Ouest Angers, un projet expérimental et évolutif basé sur le long terme. Les grandes lignes de ce projet d'aménagement sont posées et, chaque année, de nouveaux étudiants apportent leurs visions pour faire évoluer cet espace. De même, mon travail au CNDP pourrait constituer ces grandes lignes de la future forêt-jardin. Ces nouveaux tiers-lieux sont donc de véritables espaces pour réinventer nos modes de faire à l'image d'une nouvelle société émergente.

## Bibliographie

BOCQUET, Alain (président), 2014. *Rapport d'enquête*. [en ligne]. Assemblée Nationale. Tome 1. Disponible à l'adresse : [https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_enquete\\_difficultes\\_monde\\_associatif.pdf](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_enquete_difficultes_monde_associatif.pdf) [Consulté le 24 août 2021]

CONSEIL DE L'EUROPE, 2020. *Convention européenne du paysage*. Signée à Florence, le 20 octobre 2020.

CRAWFORD, Martin, 2017. *La forêt-jardin: Créer une forêt comestible en permaculture pour retrouver autonomie et abondance*. France: Ulmer, p.352.

DAVODEAU, Hervé et GOMES SANT'ANNA, Camila, 2011. *La participation du public et ses incidences sur l'évolution des théories et pratiques du projet des paysagistes*. Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. 1 septembre 2011. No. 11, p. 50-65.

DAVODEAU, Hervé et TOUBLANC, Monique, 2010. *Le paysage outil, les outils du paysage*. Co-construction ou construction en commun d'objectifs collectifs. Montpellier, France. Octobre 2010. p. 375-391/436. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00788155>. [Consulté le 16 août 2021].

DEFFONTAINES, Jean-Pierre, 2001. *Le diagnostic paysager en agriculture*, Aménagement et nature, vol. 141, p.23.

DESJOURS, Fabrice, 2019. *Jardins-forêts : un nouvel art de vivre et de produire*. Terran, p.367.

FAO : FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION, s. d. *Valorisons la diversité de la nature*. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/3/V1430f/V1430F04.htm>. [Consulté le 13 août 2021].

GAUCHÉ, Evelyne, 2015. *Le paysage à l'épreuve de la complexité : les raisons de l'action paysagère*. Cybergeog : European Journal of Geography [en ligne]. 3 octobre 2015. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/cybergeog/27245#tocto2n3>. [Consulté le 16 août 2021].

LA MANUFACTURE DES PAYSAGES, 2015. *Faire du paysage un outil de projet* [en ligne]. Disponible à l'adresse : [https://www.lamanufacturedespaysages.org/IMG/pdf/ANNEXE\\_5\\_Preconisation\\_methode\\_PROJET.pdf](https://www.lamanufacturedespaysages.org/IMG/pdf/ANNEXE_5_Preconisation_methode_PROJET.pdf). [Consulté le 16 août 2021].

LE CHÂTEAU-NEUF DES PEUPLES, 2019. *Le Château-Neuf Des Peuples*. 2019. Association Château-Neuf Des Peuples (document interne).

MICHELIN, Yves, 2000. *Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français)*. Cybergeog : European Journal of Geography [en ligne]. 10 janvier 2000. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/cybergeog/1992>. [Consulté le 25 août 2021].



MICHON, Geneviève, 2015. *Agriculteurs à l'ombre des forêts du monde : agroforesteries vernaculaires*. Actes Sud, p. 252.

MOLLISON, Bill et SLAY, Reny Mya, 2012. *Introduction à la permaculture*. Passerelle éCompany, p.243

RULLEAU, Catherine, 2019. *Les forêts-jardins : créer des écosystèmes comestibles !*. Revue Silence [en ligne]. No. 478. Disponible à l'adresse : <https://www.revuesilence.net/numeros/478-Quand-l-ecologie-s-empare-du-droit/les-forets-jardins-creer-des-ecosystemes-comestibles>. [Consulté le 13 août 2021].

SIRVEN, Bruno, 2004. *Paysages du Gers*. Éd. du Rouergue, p.266.

SIRVEN, Bruno et CANET, Alain, 2016. *Le génie de l'arbre*. Actes Sud, p.432.

TALIN, Antoine, 2021. *Forêt comestible & haie fruitière: Créer un jardin nourricier multi-étagé*. Editions Eugen Ulmer, p.175

## Sitographie

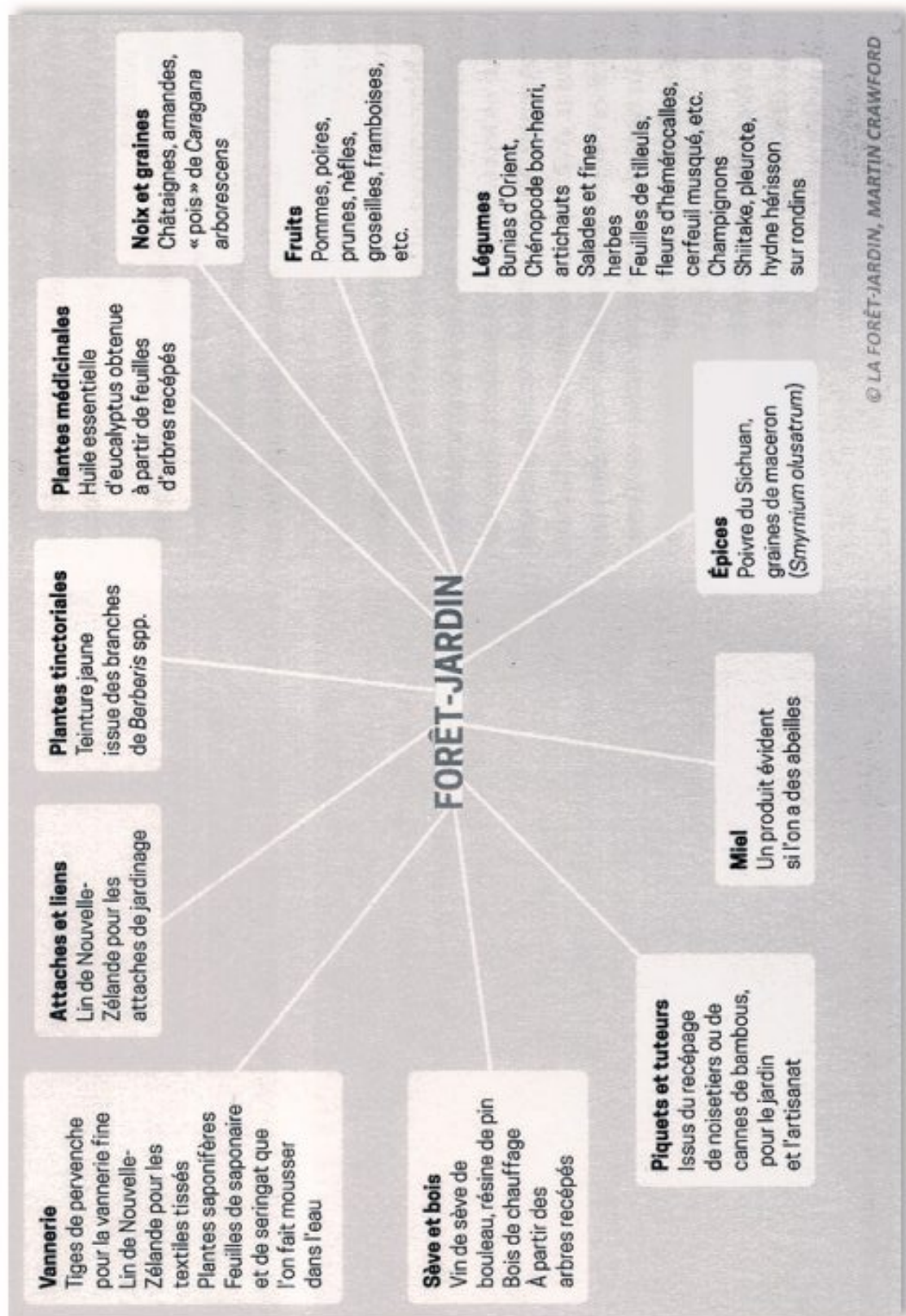
MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES, 2020. Tiers-lieux [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/tiers-lieux> [Consulté le 20 août 2021]

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION, 2014. Dispositif Local d'Accompagnement [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/accompagnement-des-mutations-economiques/appui-aux-mutations-economiques/article/dispositif-local-d-accompagnement-dla> [Consulté le 24 août 2021]

FRANCE TIERS-LIEUX, 2020. Découvrir les tiers-lieux en France [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://francetierslieux.fr/les-tiers-lieux-en-france/> [Consulté le 20 août 2021]

LA FORET NOURRICIERE, s. d. Carte des forêts-jardins de France [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.laforetnourriciere.org/carte-des-jardins-forets-de-france/> [Consulté le 13 août 2021]

# Annexe I : Productions d'une forêt-jardin



Annexe II : Tableau comparatif entre les profils nutritionnels de deux plantes sauvages et d'une plante cultivée (Desjours 2019)

	Dosage moyen pour 100 g d'ortie*	Dosage moyen pour 100 g de pissenlit**	Dosage moyen pour 100 g de laitue**
Protéines (g)	7	2,8	1,3
Calcium (mg)	713	62	64
Magnésium (mg)	80	13	14
Fer (mg)	4	3,1	0,98
Phosphore (mg)	138	66	29
Potassium (mg)	475	397	200
Provitamine A ou caroténoïdes (µg)	7 420	5 850	3 640
Vitamine B1 ou thiamine (mg)	0,8	0,2	0,06
Vitamine B2 ou riboflavine (mg)	0,18	0,2	0,07
Vitamine B9 ou acide folique (µg)	0,21	0,27	0,43
Vitamine C (mg)	333	37,5	11,8

\* Source : [www.zediet.fr](http://www.zediet.fr)

\*\* Source : <https://ciqual.anses.fr>

# Annexe III : Plan d'animation d'une réunion de concertation

## Plan d'animation Forêt-jardin – CNDP, Belmont

Rencontre avec les membres de l'association et les artisans installés sur le site

Vendredi 23 avril de 10h à 12h au CNDP

### Objectifs de la rencontre :

- Communiquer sur l'avancement de la réflexion du projet de FJ
- Récolter des informations sur les enjeux et les ressources du CNDP ainsi que les besoins, les envies et les craintes vis-à-vis de la FJ
- Définir un ou des objectifs principaux du projet de FJ

### Plan

#### **10h – 10h30 (20 minutes de travail et 10 minutes de synthèse)**

Présentation du déroulé de l'échange et des objectifs de la rencontre, présentation de l'avancement de mon travail et explication du projet CNDP par un membre de l'association

- Affichage des cartes et retours des participant.es
- Enregistrement

#### **10h30 – 11h (20 minutes de travail et 10 minutes de synthèse)**

Atelier enjeux de l'association et positionnement de la FJ : exposition des enjeux et discussion à partir de ce support => faire ressortir 2 ou 3 enjeux clés de la FJ

#### **11h – 11h30 (20 minutes de travail et 10 minutes de synthèse)**

Atelier craintes, envies, besoins par rapport à la mise en place de la FJ : méthode des petits papiers (10 minutes individuel puis 10 minutes collectif)

Exemples de thématiques qui peuvent-être abordées : productions, vocations, fonctions, gestion, fonctionnement, publics, usages, éléments de structure, d'aménagement...

#### **11h30 – 12h (20 minutes de travail et 10 minutes de synthèse)**

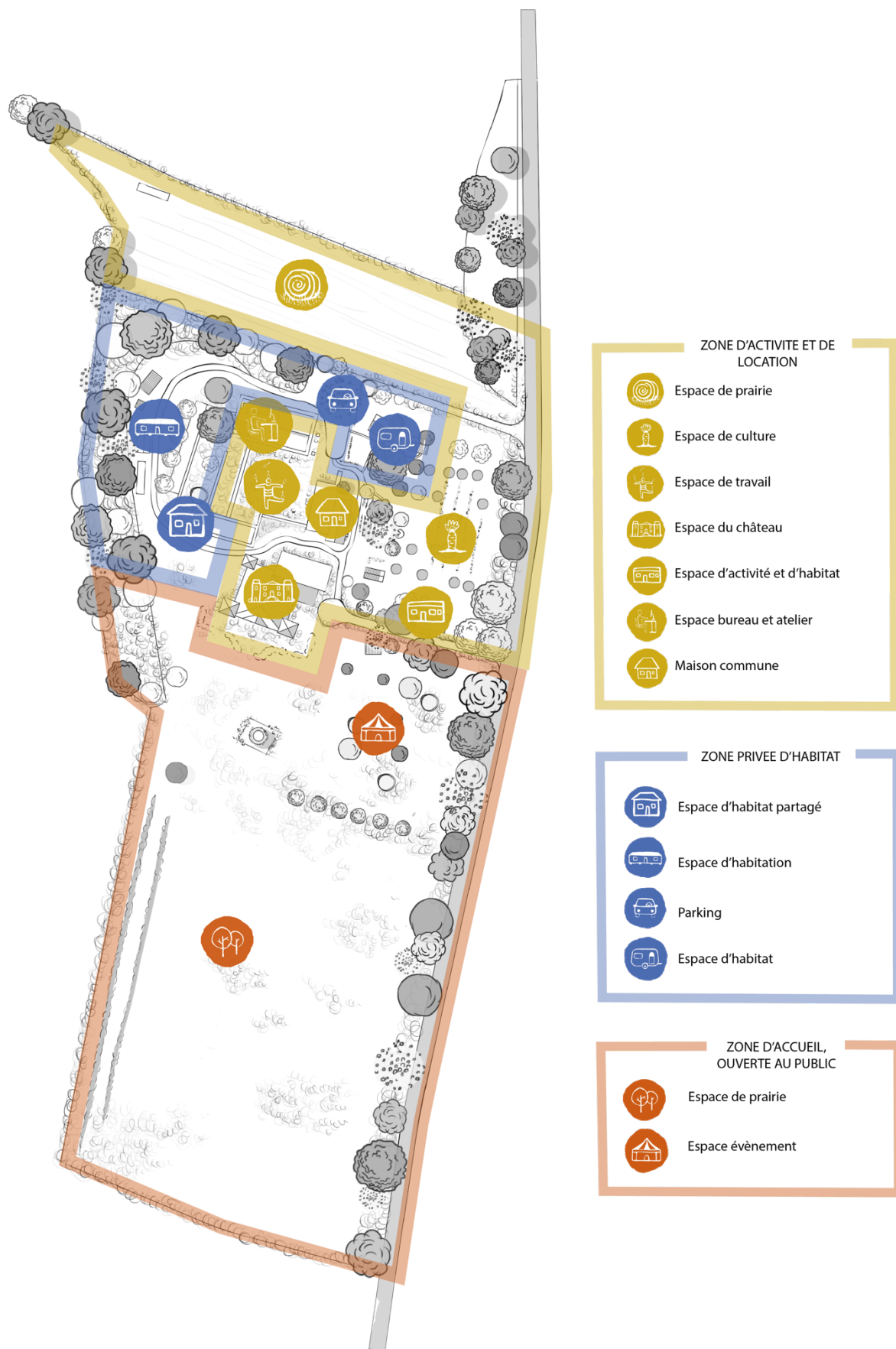
Atelier moyens humains, financiers et matériels : exposition des moyens/ressources de l'association et discussion => faire ressortir les atouts et faiblesses et les perspectives

Annonce de la suite du travail

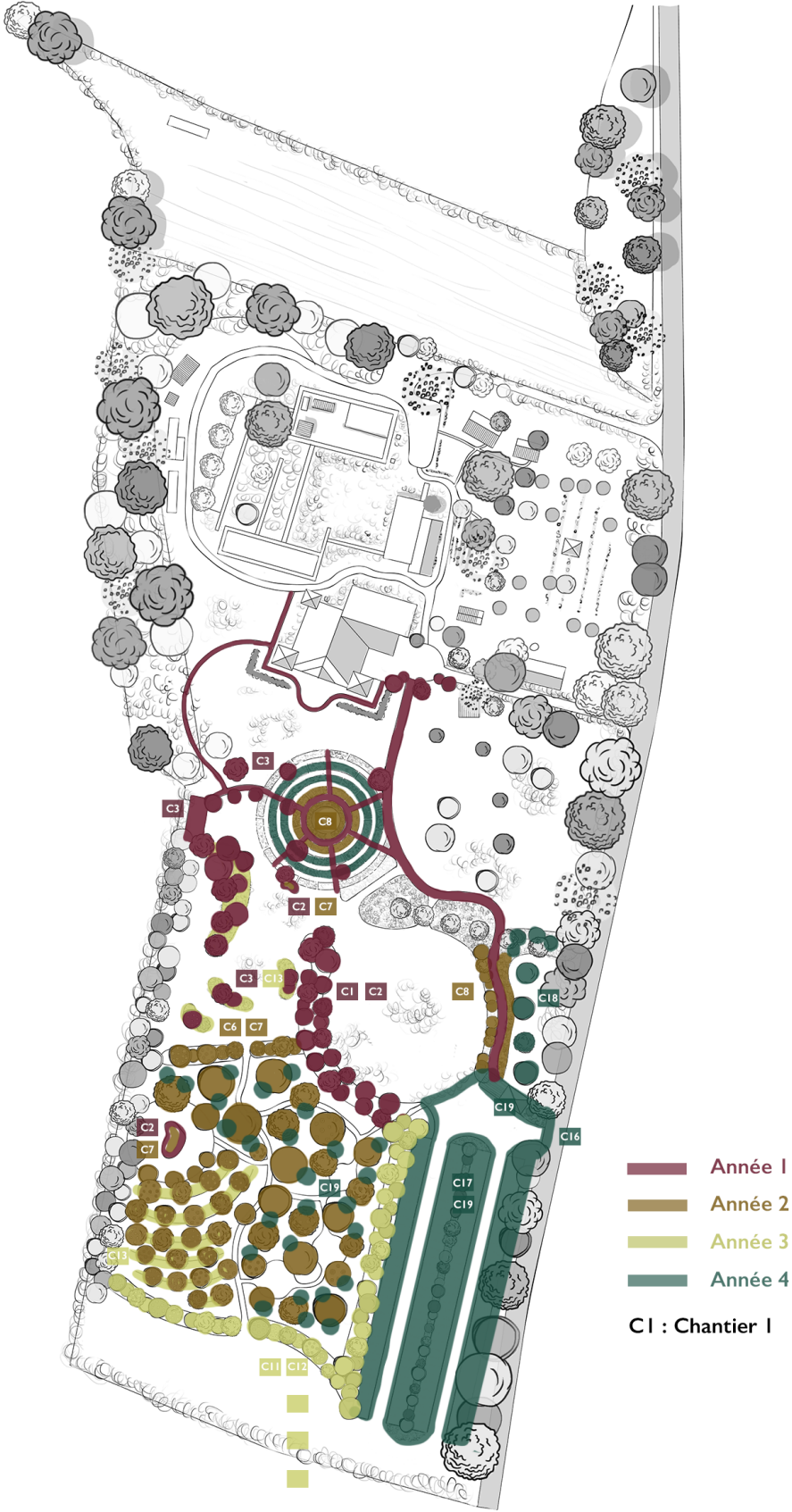
Annexe IV : Schéma des ambiances paysagères sur le site du CNDP





## Annexe V : Schéma des différents usages sur le site du CNDP



# Annexe VI : Schéma de la situation des chantiers de la forêt-jardin



 <small>agriculture • alimentation • environnement</small> 	Diplôme : Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Projet de Paysage, Site et Territoire Enseignant référent : Vincent Bouvier
Auteur(s) : Océane DELAERE Date de naissance* : 03/10/1996 Nb pages : 58                      Annexe(s) : 6 Année de soutenance : 2021	Organisme d'accueil : Association Château-Neuf Des Peuples Adresse : Le château, 32190 Belmont Maître de stage : Laura Dedieu
Titre français : Aménagement d'une forêt-jardin dans un lieu culturel associatif en milieu rural, Cas du projet de l'association Château-Neuf Des Peuples dans le Gers Titre anglais : Design of a forest-garden in an associative cultural place in a rural environment, Case of the project of the association Château-Neuf Des Peuples in the Gers	
Résumé (1600 caractères maximum) : Le Château-Neuf Des Peuples est une association basée à Belmont dans le Gers. Portée par des valeurs écologiques et sociales, elle vise à développer les activités artistiques et artisanales locales. Au pied d'un château datant du XVII <sup>ème</sup> siècle, elle s'attache à faire vivre ce lieu au travers de nombreux projets. L'un d'eux est la création d'une forêt-jardin. Ce concept de jardin multi-étagé et nourricier s'inspire de la structure d'un jeune boisement. Cet espace, riche d'une large diversité d'espèces et de productions, nous invite à repenser nos manières de cultiver et de consommer. Ce mémoire s'attache à présenter l'adaptation du concept dans ce lieu culturel. La première partie aborde la définition, les caractéristiques et les bénéfices d'une forêt-jardin ainsi qu'une présentation du contexte et de la méthodologie mobilisée. La seconde partie exposera l'analyse de terrain ainsi que le projet d'aménagement et les choix de mise en œuvre suivi par une troisième partie de discussion.	
Abstract (1600 caractères maximum) : Château-Neuf Des Peuples is an association based in Belmont in the Gers. Carried by environmental and social values, it works at developing local artistic and craft activities. At the bottom of a castle dating from the 17th century, the association wants to bring this place to life through many projects. One of them is the creation of a forest garden. This concept of a multi-stage and nourishing garden is inspired by the structure of a young woodland. This space, rich in a wide diversity of species and productions, invites us to rethink our ways of cultivating and consuming. This dissertation aims to present the adaptation of the concept in this cultural space. The first part deals with the definition, the characteristics and the benefits of a forest garden as well as a presentation of the context and the methodology used. The second part present the field analysis as well as the development project and the implementation choices followed by a third part of discussion.	
Mots-clés : forêt-jardin, expérimentation, lieu culturel ; Key Words: forest garden, experimentation, cultural place	